



MAINTENIR LE CAP :

Intégrer le genre dans les stratégies et plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA

FEUILLE DE ROUTE

Maintenir le cap : Intégrer le genre dans les stratégies et plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA

FEUILLE DE ROUTE

A consulter en parallèle : « Boîte à outils pour l'approfondissement
des connaissances » à son adresse provisoire :
www.livelifeslowly.net/genderinghiv (en anglais)

Décembre 2012

Copyright © 2012 Programme des Nations Unies pour le Développement. Tous droits réservés.

Les contenus, analyses, opinions et recommandations publiés dans le présent ouvrage ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Programme des Nations Unies pour le Développement.

Licence : Creative Commons

Le présent ouvrage est mis à disposition selon les termes de cette licence publique et est protégé par les droits d'auteur ou toute autre loi applicable. Toute utilisation de l'œuvre autre que celle autorisée par cette licence ou par la loi sur les droits d'auteur est réservée. L'exercice de tout droit sur l'œuvre mise à disposition suppose l'acceptation des termes de la licence. En raison du caractère contractuel de la licence, l'offrant accorde les droits y contenus en contrepartie de l'acceptation des termes et conditions de celle-ci.

- Partage – Chacun est libre de reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre et/ou de l'adapter sous les conditions suivantes :
- Attribution – L'œuvre devra être attribuée à son/ses auteur de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le/la titulaire des droits (sans que cela suggère une quelconque approbation de l'usage de l'œuvre par le tiers qui en fera usage)
- Usage commercial – Cette œuvre ne peut être utilisée à des fins commerciales.
- Maintien des conditions de partage – Quiconque modifie, transforme ou adapte cette œuvre n'a le droit de distribuer cette création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

Publié par

UNDP – VIH, Santé et Développement

Bureau des politiques de développement

304 East 45th Street, 11th Floor

New York, NY 10017

www.undp.org

Conception et mise en page : Judit Kovács | Createch Ltd.

Traduction : Françoise Brodsky

Première édition : mai 2012

Table des matieres

Remerciements	5
Abréviations	7
Résumé	9
Introduction	13
1. Inégalité de genre et VIH : Comment bâtir des passerelles	19
2. Intégration du genre : qu'est-ce que cela veut dire ?	23
3. Pourquoi avons-nous besoin de stratégies et plans nationaux capables de transformer les rapports de genre en matière de VIH ?	26
4. La feuille de route	31
PREMIERE ÉTAPE : Planifier le processus	33
DEUXIEME ÉTAPE : Analyse et préparation	37
TROISIEME ÉTAPE : Stratégie et plan de travail	42
QUATRIEME ÉTAPE : Participer au processus de planification de la lutte contre le VIH	46
CINQUIEME ÉTAPE : Suivi et évaluation	49
SIXIEME ÉTAPE : Terminer et appliquer la stratégie et le plan en matière de VIH	52

5. Boîte à outils	57
Comprendre les concepts	57
Checklist pour l'intégration du genre	59
Ten overarching strategies to advance a gender sensitive HIV response	61
Dix stratégies globales pour faire avancer une riposte au VIH sensible au genre	61
Étapes à suivre pour la formulation d'un PSN, tel que le décrit la Banque Mondiale dans Stratégies et Plans d'action nationaux contre le VIH/SIDA (ASAP)	64
Éléments essentiels pour la formulation d'un budget VIH sensible au genre	65
Éléments permettant d'évaluer dans quelle mesure le budget existant est sensible à la dimension de genre	67
Suivi & évaluation	68
Cadre d'organisation du suivi et de l'évaluation	69
Modèle de termes de référence : consultant spécialisé en genre	71
Modèle de termes de références : comité directeur interministériel	75
Modèle de termes de références : Groupe de travail technique sur Genre et VIH (GTT)	77

Remerciements

Notre reconnaissance va à un grand nombre d'individus et d'agences pour leur aide et leur participation à la conceptualisation, à l'élaboration et la mise en forme de *Maintenir le cap*. Cet outil a été produit par le Groupe de Travail Inter-Institutions pour les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le VIH/SIDA.¹ Nous remercions en particulier Sonja Boezak, Lydia Mahfoko Ditsa, Susana T. Fried, Sian Long, Nomasomi Mpofu, Neelanjana Mukhia, Penny Parenzee, Deena Patel, Sarita Ranchod, et Kelly Starceвич pour leurs contributions. Nous tenons également à remercier Marie de Cenival et Françoise Brodsky pour leurs travaux sur la traduction française de cette publication.

Maintenir le cap s'est inspiré du *Resource Pack on Gender and HIV/AIDS* (Boîte à outils sur l'égalité des sexes et le VIH/SIDA) publié par l'Équipe de Travail Inter-Institutions (ETII) de l'ONUSIDA sur l'égalité des sexes et le VIH/SIDA, en se focalisant sur la mise en œuvre au niveau des pays, afin de renforcer l'impact des stratégies et plans nationaux en matière de VIH/SIDA.

1 Le Groupe de Travail Inter-institutions pour les femmes, les filles, l'égalité des sexes et le comprend l'ONUSIDA, ses dix co-parrains et ONU-Femmes (onzième co-parrain).

Abréviations

AI	Approches en matière d'Investissements
ASAP	Stratégie et Plan d'Action National contre le VIH/SIDA
CDC	Centers for Disease Control and Prevention
CEDAW	Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CNS	Commission Nationale sur le Sida
ETII	Équipe de Travail Inter-institutions de l'ONUSIDA
FSF	Femmes ayant des relations Sexuelles avec les Femmes
GTT	Groupe de Travail Technique sur le genre et le VIH
HSH	Hommes ayant des relations Sexuelles avec les Hommes
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
LGBTI	Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres et Intersexes
OSC	Organisation de la Société Civile
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAS	Système d'évaluation et de notation des fonctionnaires
PEP	Prophylaxie post exposition
PEPFAR	Plan d'Urgence du Président pour la Lutte contre le VIH/SIDA
PVVIH	Personnes Vivant avec le VIH
PSN	Plan stratégique National de lutte contre le sida
VCT	Services de conseil et dépistage volontaire
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Résumé

À l'heure actuelle, la riposte mondiale au VIH se déploie dans un contexte social, culturel et matériel en pleine évolution. Le VIH est de plus en plus traité comme une maladie chronique réclamant des solutions de longue durée plutôt qu'une réponse urgente. Ce changement de paradigme a d'importantes répercussions sur l'intégration du genre dans les stratégies et plans nationaux relatifs au VIH/SIDA. Planifier la lutte contre le VIH prend d'ailleurs diverses formes, qu'il s'agisse d'un plan ou d'une stratégie autonome ou au contraire d'un élément parmi d'autres au sein d'un processus de planification nationale, par exemple pour la santé ou le développement. Quel que soit le format adopté, il est essentiel de tenir compte des dimensions genrées du VIH pour élaborer des stratégies efficaces et durables, aptes à « enrayer et inverser l'épidémie de VIH », au delà des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La relation entre genre et VIH est non seulement complexe, mais elle évolue constamment parce qu'elle est sensible à d'autres dimensions de l'équité et de l'égalité (ou d'autres déterminants sociaux de la santé²), comme l'éducation, les revenus, l'appartenance ethnique, la race ou l'orientation sexuelle, etc. Il est donc important d'examiner comment le genre influe sur une série de facteurs comme l'exposition et la vulnérabilité au VIH, l'état de santé et les symptômes liés au VIH et l'efficacité des mesures à prendre pour répondre à ces enjeux dans le secteur de la santé et au-delà. Mais il est tout aussi essentiel de comprendre comment le virus (et la lutte contre celui-ci) influent sur les inégalités de genres et plus généralement sur les droits humains, les deux faisant synergie en termes de développement. Il n'est d'ailleurs pas impossible que l'épidémie de VIH et sa riposte entraînent des changements positifs dans les normes et pratiques sociales et fassent évoluer les relations de genre au service des principes d'équité et d'égalité³.

Maintenir le cap aidera les pouvoirs publics, la société civile et d'autres acteurs de la riposte contre le VIH à prendre des mesures claires, concertées et durables pour que les réponses nationales à l'épidémie prennent en compte ces questions multidimensionnelles liées au genre et aux droits humains, et pour qu'elles renforcent les capacités afin de mieux contribuer à l'égalité de genre. On trouvera dans cette publication:

-
- 2 Voir, par exemple, OMS, « Social determinants of health: women and gender equity », http://www.who.int/social_determinants/themes/womenandgender/en/index.html#. Voir aussi Gita Sen et Pirooska Ostlin "Gender as a social determinant of health: evidence, policies, and innovations" in *The Women, Gender & Development Reader* (eds) Nalini Visvanathan, Lynn Duggan, Nan Wiegiersma et Laurie Nisonoff, Zed Books, 2011.
 - 3 ONU-Femmes, *The Fourth Decade of Women and HIV: The Role of Gender Equality in Reversing the HIV Pandemic*, à paraître.

10 | Intégrer le genre dans les stratégies et plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA

- a) une présentation des raisons pour lesquelles une *approche transformative favorisant l'égalité de genre* est vitale pour enrayer et inverser l'épidémie de VIH et minimiser son impact⁴, et un outil à mettre au service d'une politique nationale pour modifier de façon positive et durable les relations de genre par des « stratégies coût-efficaces à fort impact » ;⁵
- b) un guide stratégique pour la conception d'une stratégie ou d'un plan national de lutte contre le VIH qui intègre les soucis d'égalité de genre à tous les niveaux ;
- c) un cadre de références pour traduire les principes d'égalité de genre en activités visant l'égalité au sein des stratégies ou des plans nationaux ;
- d) un mécanisme cyclique pour améliorer la mesure des résultats en matière de VIH en terme de transformation des rapports de genre ;
- e) des outils pour appuyer des programmes qui tiennent compte des enjeux de genre, avec des objectifs clairs, quantifiables et limités dans le temps.

Le travail sur le VIH progresse sous des formes diverses, en interaction ou en synergie avec une série d'autres engagements nationaux, régionaux ou mondiaux. Au plan mondial, la réduction continue des ressources et l'attention accordée au rapport coût-efficacité ont poussé l'ONU à publier ses Approches en matière d'Investissement (AI – abordées en détail ci-dessous).⁶ Les AI d'ONUSIDA, qui visent à rendre les ripostes nationales au VIH plus stratégiques et mieux ciblées constituent une bonne occasion d'appliquer *Maintenir le cap*. Les trois composantes des AI (activités programmatiques de base, facteurs critiques et synergies avec d'autres secteurs du développement) sont des terrains privilégiés pour l'application des directives sensibles au genre que décrit cette feuille de route. Cette problématique fait déjà partie intégrante des six activités programmatiques de base ; mais une attention accrue à l'égalité de genre - paramètre critique du changement et moteur de synergies en matière de développement, permettra d'obtenir des résultats meilleurs pour un moindre coût. Enfin, les efforts d'intégration du genre dans les plans et programmes de lutte contre le VIH sont cohérents avec ceux qui visent à ce que les plans, politiques et programmes nationaux de lutte contre le VIH soient fondés sur le respect des droits humains.

Le climat actuel est certes caractérisé par une forte diminution des ressources, mais également par des initiatives mondiales remarquables, à la croisée du genre et du VIH. La présente feuille de route n'a pas l'ambition d'en donner un compte-rendu exhaustif, mais relève la présence de composantes importantes sur le VIH et l'égalité de genre au sein de plusieurs initiatives. La *Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants* du Secrétaire Général des Nations Unies, lancée en 2010, mise en œuvre à travers la campagne *Toutes les femmes, tous les enfants*⁷, cherche à mobiliser et intensifier les actions entreprises par les États, les agences multilatérales, le secteur privé et la société civile afin de relever les principaux défis sanitaires auxquels sont confrontés les femmes

4 La stratégie 2011–2015 d'ONUSIDA, "Objectif : Zéro", réclame une approche transformatrice de ce type. Voir « Objectif : Zéro » à l'adresse suivante : <http://www.unaids.org/fr/aboutunaids/unaidstrategygoalsby2015/>.

5 Journée mondiale sida : Rapport ONUSIDA 2011.

6 ONUSIDA 2012. *Investing for results. Results for people*. UNAIDS/PCB (30) 12. C RP.4.

et les enfants à travers le monde. Le *Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie* est une autre de ces initiatives mondiales ayant un lien fort avec le genre et le VIH. Ce plan, élaboré par une équipe mondiale de haut niveau mise sur pied par ONUSIDA, rassemble 30 pays et 50 organisations de la société civile, des partenaires du secteur privé, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des agences internationales autour de l'objectif qui consiste à atteindre les femmes enceintes vivant avec le VIH et leurs enfants.⁸

Les preuves du lien entre violence sexiste et VIH s'accumulant, la campagne du Secrétaire général intitulée *Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes* constitue, elle aussi, un bon véhicule pour mettre en évidence l'association genre / VIH. Il s'agit d'une collaboration qui réunit les États, la société civile, les organisations de femmes, la jeunesse, le secteur privé, les médias et toutes les agences onusiennes pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.⁹ Le partenariat *Ensemble pour les filles* s'adresse tout particulièrement à ces dernières. Il réunit cinq agences de l'ONU (UNICEF, OMS, ONU-Femmes, ONUSIDA et FNUAP), le secteur privé et le gouvernement américain par l'intermédiaire du PEPFAR (Plan d'Urgence du Président pour la Lutte contre le SIDA), afin de récolter des données sur l'ampleur et l'impact de la violence sexuelle envers les filles (et dans certains cas envers les garçons), d'encourager des réformes juridiques et politiques et de sensibiliser le grand public.¹⁰ Une série d'autres initiatives portant sur des sujets comme la tuberculose ou le paludisme, entre autres, offrent aussi d'excellentes opportunités pour créer des liens et des synergies.

Maintenir le cap a été conçu pour la planification et la mise au point de stratégies de lutte contre le VIH dans des contextes divers : plans et stratégies autonomes, s'insérant dans les politiques du secteur de la santé ou au sein d'autres plans et processus nationaux (développement, réduction de la pauvreté, égalité de genre etc.). Dans chacun de ces cas, l'intégration du genre peut favoriser le caractère multisectoriel des plans et stratégies relatifs au VIH. La collecte d'informations et les analyses préalables à l'intégration du genre dans les stratégies nationales de lutte contre le VIH prendront en compte les relations entre l'épidémie et d'autres politiques nationales, comme les stratégies nationales de santé publique, les stratégies en faveur de l'égalité hommes-femmes, les plans de développement et de réduction de la pauvreté, etc. Il sera également utile de faire en sorte que les efforts d'intégration du genre coïncident avec les initiatives nationales de réforme juridique, surtout si celles-ci cherchent à modifier des lois et pratiques discriminatoires en fonction du genre ou d'autres facteurs sociaux connexes.

7 Pour en savoir plus, cf <http://www.everywomaneverychild.org/>.

8 Pour en savoir plus, <http://www.unaidsrstesa.org/region/regional-profile/ending-mother-child-transmission-hiv-emtct> (en anglais).

9. Pour en savoir plus, <http://www.un.org/fr/women/endviolence/>.

10 Pour en savoir plus, <http://www.togetherforgirls.org/>.

Introduction

Il y a longtemps que l'on sait que l'identité sexuelle et la sexualité constituent des facteurs clés de la dynamique de l'épidémie de VIH. Dans toute société, le genre est souvent l'un des éléments qui servent à conférer pouvoir, privilèges et statut, créant des inégalités persistantes et omniprésentes entre hommes et femmes. Les problématiques varient selon les communautés et les pays, mais déséquilibres de pouvoir, normes sociales préjudiciables, violence et marginalisation affectent les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les transgenres dans le monde entier, limitant leur capacité à prévenir le VIH ou en atténuer l'impact. Dans de nombreuses communautés, la prévalence du VIH est particulièrement élevée chez les femmes et les filles, et elle est liée à des inégalités de genre structurelles et à des relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes. Le VIH affecte également les minorités sexuelles, les travailleurs du sexe et autres groupes marginalisés de façon disproportionnée.

Alors que l'épidémie de VIH s'étendait, notre compréhension des enjeux qui la nourrissent s'approfondissait. À ce que nous avons appris sur la façon dont elle se transmet et son impact s'ajoute une meilleure compréhension du rôle que jouent les déterminants sociaux, culturels, économiques et politiques du VIH et de la santé. L'inégalité de genre constitue l'un des facteurs sociaux les plus importants. Fin 2010, près de la moitié des quelques 34 millions de personnes vivant avec le VIH était de sexe féminin.

Le terme "genre" « se réfère à des attentes et normes largement partagées au sein d'une société à propos du comportement, des caractéristiques et du rôle que l'on assigne aux hommes et aux femmes » (Rao Gupta, 2000)

Les inégalités de genre, le non-respect des droits humains et en particulier la discrimination envers les femmes et les filles constituent des obstacles de taille qui limitent l'efficacité de nos interventions. Pour arriver aux « trois zéros » définis dans la stratégie d'ONUSIDA « Objectif : Zéro » (Zéro nouvelle infection au VIH; Zéro décès dû au sida; Zéro discrimination), il faudra parvenir à une égalité pleine et entière pour les femmes et les filles et lutter contre la discrimination à l'égard des populations clés. C'est certainement vrai dans des contextes épidémiques généralisés, où les relations hétérosexuelles constituent le principal mode de transmission, mais il est tout aussi indispensable de comprendre les questions relatives à l'identité sexuelle au sein de populations clés¹¹ et dans des contextes d'épidémie concentrée.

11 Nous entendons par « populations clés » les groupes ayant le plus de chances d'être exposés au VIH ou de le transmettre. Elles comprennent les PVVIH, les professionnel(le)s du sexe et leurs clients, les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH), les consommateurs de drogue injectable, les transgenres, les jeunes de 14 à 24 ans, les enfants, les prisonniers, les populations mobiles, les réfugiés et autres populations à risque. (*Guide de terminologie de l'ONUSIDA*, octobre 2011).

Maintenir le cap donne des repères pour intégrer le genre dans les stratégies et plans nationaux relatifs au VIH. Le manuel s'intéresse plus particulièrement au *processus* d'intégration du genre, mais a été élaboré en même temps qu'un *recueil de ressources*¹² riche en informations programmatiques et thématiques qui permettront d'intégrer la problématique du genre dans les parties plus techniques de ces plans et stratégies. Il viendra à point pour être utilisé en complément de l'outil d'évaluation des questions de genre d'ONUSIDA qui doit paraître bientôt. Le manuel exploite le recueil d'indicateurs sur le VIH et le genre produit conjointement par ONU-Femmes, ONUSIDA, MEASURE, le FNUAP, PEPFAR, le PNUD et d'autres.¹³

ENCADRÉ 1

Les interventions en matière de VIH qui favorisent l'égalité de genre (dites « sexotransformatrices ») sont conçues pour modifier les rôles masculins / féminins en encourageant des relations justes et équitables dans la répartition des bénéfices et des responsabilités. Les ripostes au VIH qui sont transformatrices prévoient également de réviser ou abroger des politiques pénalisantes ou discriminatoires et d'instaurer un environnement juridique et politique qui promeut et protège la santé publique, les droits humains et l'égalité de genre.

Ce manuel a aussi été conçu pour être utilisé en coordination avec plusieurs autres outils et processus qui servent communément à élaborer des plans et stratégies en matière de VIH (par ex. les directives d'ONUSIDA en la matière). Il peut aussi appuyer l'intégration du genre dans les propositions et plans à soumettre au Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (conformément aux nouvelles priorités établies par ce dernier). Il fait explicitement référence au Cadre d'Investissement d'ONUSIDA et tient compte des discussions actuelles sur une « nouvelle génération » d'appuis, par ONUSIDA, aux plans et stratégies nationaux de lutte contre le VIH. Il peut vous guider dans le labyrinthe des contextes de planification en matière de VIH : stratégies et plans nationaux autonomes, stratégies et plans de lutte contre le VIH intégrés dans les politiques de santé ou faisant partie d'autres plans et processus nationaux (plans de développement ou de réduction de la pauvreté, plans d'action en faveur de l'égalité de genre, etc.)

La collecte d'informations et les analyses préalable à l'intégration du genre dans les stratégies nationales de lutte contre le VIH prendront en compte les relations entre l'épidémie et d'autres politiques nationales, comme les stratégies nationales de santé publique, les stratégies en faveur de l'égalité de genre, les plans de développement et de réduction de la pauvreté, etc. Il sera également utile de faire en sorte que les efforts d'intégration du genre coïncident avec les initiatives nationales de réforme juridique, surtout si celles-ci cherchent à modifier des lois et pratiques discriminatoires en vertu du genre ou d'autres facteurs sociaux connexes.

12 Veuillez consulter la Boîte à outils pour l'approfondissement des connaissances à son adresse provisoire : <http://livelifeslowly.net/genderinghiv/>.

13 Ces indicateurs ont été créés dans l'intention de récolter des données qualitatives et quantitatives ventilées par sexe afin de mieux comprendre et analyser les facteurs socioculturels, économiques et épidémiologiques qui contribuent au risque et à la vulnérabilité au VIH chez les femmes et les filles. Ces indicateurs seront testés lors d'essais pilotes dans un certain nombre de pays en 2013.

Maintenir le cap part du principe que pour traiter des dimensions genrées du VIH et élaborer une stratégie ou un plan national de lutte contre le VIH qui soit transformateur (voir l'encadré 1), il faut procéder de façon stratégique, avec des apports techniques multisectoriels, la volonté politique requise, y compris l'assurance d'une intégration pleine et entière dans les plans de développement nationaux, des activités de plaidoyer suivies, solides et axées sur les droits humains, des mécanismes de transparence des comptes efficaces qui garantissent une appropriation multisectorielle et de larges partenariats.

Maintenir le cap aidera les instances gouvernementales et autres acteurs de la lutte contre le VIH à prendre des initiatives claires, concertées et durables pour traiter de questions multidimensionnelles relatives au genre et aux droits humains avec une implication directe et substantielle des femmes et filles et d'autres populations clés. Il les incitera à adopter une approche intégrée pour lutter contre le VIH et à renforcer leurs capacités pour arriver à l'égalité de genre. On y trouvera :

- a) une présentation des raisons pour lesquelles une *approche sexotransformative* est vitale pour enrayer et inverser l'épidémie de VIH et minimiser son impact¹⁴, et un outil à mettre au service d'une politique nationale susceptible de modifier de façon positive et durable les relations entre les sexes par des « stratégies coût-efficaces à fort impact »¹⁵ ;
- b) un guide stratégique pour la conception d'une stratégie ou d'un plan national de lutte contre le VIH qui intègre les enjeux de genre à tous les niveaux ;
- c) un cadre de références pour traduire les principes d'égalité de genre en activités visant l'égalité au sein des stratégies ou des plans nationaux ;
- d) un mécanisme cyclique pour améliorer la mesure des résultats en matière de VIH en terme de transformation des rapports de genre;
- e) des outils pour appuyer des programmes qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes, avec des objectifs clairs, quantifiables et limités dans le temps.

Compte tenu des contraintes imposées par la limitation des ressources, les efforts pour intégrer l'égalité des sexes dans les stratégies et plans nationaux de lutte contre le VIH, seront décuplés par la prise en compte de facteurs critiques, par la recherche de synergies de développement. On veillera à établir des passerelles avec des plans et politiques connexes au niveau national (plan de développement national, plans d'atténuation de la pauvreté, plans en faveur de l'égalité de genre et de l'éradication de la violence sexiste, politique de santé nationale etc.).

On s'efforcera aussi d'établir des passerelles vers l'extérieur. Il existe un certain nombre d'initiatives mondiales qui offrent d'excellentes opportunités pour créer des synergies. La *Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants* du Secrétaire général des Nations Unies, lancée en 2010, appuie les plans nationaux de santé,

14 La stratégie 2011–2015 d'ONUSIDA, "Objectif: Zéro", réclame une approche transformatrice de ce type. Voir « Objectif : Zéro » à l'adresse suivante : <http://www.unaids.org/fr/aboutunaids/unaidstrategygoalsby2015/>.

15 Journée mondiale sida : Rapport ONUSIDA 2011.

permet ou améliore l'accès à un ensemble intégré et complet d'interventions et services essentiels, renforce les systèmes de santé ainsi que les capacités des personnels sanitaires et veille à une meilleure coordination en matière de recherche et d'innovation afin de mettre au point des interventions et des soins d'excellente qualité, le tout focalisé sur les femmes et les enfants les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre. Cette stratégie est appliquée à travers *Toutes les femmes, tous les enfants*¹⁶, afin de mobiliser et intensifier les actions entreprises par les États, les agences multilatérales, le secteur privé et la société civile pour relever les principaux défis sanitaires auxquels sont confrontés les femmes et les enfants à travers le monde. Dans le cadre de sa mise en œuvre, une « Commission de l'information et de la responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant » a été créée en janvier 2011. Celle-ci a présenté un rapport contenant des recommandations pour que les promesses de fonds en faveur de la santé des femmes et des enfants ne restent pas lettre morte et que les ressources soient utilisées de la manière la plus efficace pour sauver des vies.

Le *Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants à l'horizon 2015 et maintenir leurs mères en vie* est une autre de ces initiatives internationales qui ont un lien fort avec l'égalité des sexes et le VIH. Ce plan, élaboré par une équipe mondiale de haut niveau mise sur pied par ONUSIDA, rassemble 30 pays et 50 organisations de la société civile, des partenaires du secteur privé, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des agences internationales. Son objectif est de toucher des femmes enceintes séropositives et leurs enfants. Ce plan a deux grands objectifs : réduire de 90 pour cent le nombre de nouvelles infections au VIH chez les enfants et réduire de 50 pour cent le nombre de décès maternels liés au sida d'ici 2015. Bien qu'il couvre tous les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ce plan se focalise principalement sur 22 d'entre eux, où l'on estime que le nombre de femmes enceintes séropositives est le plus élevé.¹⁷

Les preuves du lien entre violence sexiste et VIH s'accumulant, la campagne du Secrétaire général intitulée *Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes* constitue, elle aussi, un bon outil pour mettre en évidence l'association égalité de genre / VIH. Il s'agit d'une collaboration qui réunit les pouvoirs publics, la société civile, les organisations de femmes, la jeunesse, le secteur privé, les médias et toutes les agences onusiennes pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles.¹⁸

À l'heure actuelle, le VIH a un impact particulièrement dévastateur sur les jeunes femmes. Dans de nombreux pays, celles-ci contractent le virus dans un pourcentage bien plus élevé que les garçons du même âge. Dans un tel contexte, le partenariat *Ensemble pour les filles* s'avère particulièrement important. Il réunit cinq agences de l'ONU (UNICEF, OMS, ONU-Femmes, ONUSIDA et FNUAP), le secteur privé avec Becton, Dickinson and Co., la Fondation Nduna, Grupo ABC, la Fondation CDC et le gouvernement américain par l'intermédiaire du PEPFAR et des Centers for Disease Control and Prevention. Il récolte des données et des preuves sur l'ampleur et l'impact de la violence sexuelle en vue d'encourager les réformes juridiques et politiques et de sensibiliser le grand public.¹⁹ Une série d'autres initiatives portant sur des sujets comme la tuberculose ou le paludisme, entre autres, offrent aussi d'excellentes opportunités pour créer des liens et des synergies.

16 Pour en savoir davantage, cf <http://www.everywomaneverychild.org/>.

17 Pour en savoir plus, cf: <http://www.unaidsrsts.org/region/regional-profile/ending-mother-child-transmission-hiv-emtct>.

18 Pour en savoir plus, voir <http://www.un.org/fr/women/endviolence/>.

19 Pour en savoir plus, voir <http://www.togetherforgirls.org/>.

ENCADRÉ 2

Étude de cas sur les synergies en matière de développement : Sasa ! Un kit militant pour prévenir la violence à l'égard des femmes et le VIH/SIDA (extrait)

Dans beaucoup de pays d'Afrique australe et de l'Est, le terme « genre » relève d'un jargon technique, malheureusement mal compris et mal interprété. Une certaine lassitude à l'entendre évoquer est à craindre. Pourtant, les militants savent que l'analyse des enjeux de genre n'a pas encore abouti au changement transformateur souhaité. On n'en voit que trop la preuve dans la hausse des taux d'infection au VIH chez les femmes et l'inquiétant niveau de violence à leur égard.

Sasa ! incite les organisations et les individus à repenser les problèmes, à considérer sous un jour nouveau des questions qui se posent depuis longtemps. Elle repousse les limites. Elle refuse de jargonner et promeut une analyse neuve et audacieuse des relations de pouvoir. Elle montre que le pouvoir exercé sur les femmes nous fait du tort à tous, que le pouvoir exercé avec d'autres peut fournir un appui essentiel à ces dernières et que nous avons tous le pouvoir de faire changer les choses. Elle fournit aux organisations un cadre conceptuel solide pour débattre du lien entre la violence à l'égard des femmes et le VIH, ainsi qu'une structure programmatique pour mettre en place des initiatives créatrices détaillées.

Sasa ! a été créée à la fois pour les organisations qui s'occupent des violences faites aux femmes et pour les agences de lutte contre le VIH et le sida. Son objectif est de créer des synergies en expliquant que dans un contexte comme le nôtre, on améliorera nettement les résultats dans l'un et l'autre domaines si on les traite en tandem. Ses activités visent à atteindre une large gamme d'acteurs: membres de communautés, dirigeants locaux, journalistes et rédacteurs en chef, décideurs et fournisseurs de services (p.ex. travailleurs de la santé, conseillers des services de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique, police, assistants sociaux etc.)

Pour en savoir plus, : <http://www.raisingvoices.org/files/SasaCaseStudy.nov07.pdf>

1. Inégalité de genre et VIH : Comment bâtir des passerelles

Approches sensibles au genre en matière de VIH

La Déclaration politique sur le VIH et le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies 2011²⁰ reconnaissait que **les inégalités de genre sont un facteur clé dans la propagation du VIH**.

Dans les pages qui suivent, les termes « genre » ou « identité sexuelle » s'appliquent à une large gamme de rôles déterminés socialement et assignés aux hommes et aux femmes dans des contextes culturels variés, ainsi qu'aux relations entre les deux sexes. « Genre » n'est pas synonyme de « femmes » mais se réfère à des relations de pouvoir et des normes sociales concernant la masculinité et la féminité qui nous concernent tous, quels que soient notre sexe, notre orientation sexuelle, notre identité sexuelle ou notre statut sérologique.²¹

Rôles dévolus à chacun des deux sexes, normes masculines / féminines et VIH

La part que jouent les normes masculines / féminines dans le risque et la vulnérabilité reste souvent largement ignorée. Pourtant, celles-ci dictent, par exemple, le fait que les femmes n'ont pas un accès égal aux biens et aux ressources à cause de pratiques culturelles qui refusent le droit des veuves à l'héritage au profit des membres masculins de la famille. Elles expliquent les différences de salaire pour un travail d'une valeur égale sur le lieu du travail ou la soumission des femmes au foyer et dans les rapports sexuels, ce qui limite leur aptitude à négocier des relations sans risque ou à décider quand, si et avec qui avoir des rapports sexuels et/ou des enfants.

L'égalité des sexes et les Approches en matière d'Investissements d'ONUSIDA (AI)

Les approches en matière d'investissements d'ONUSIDA (AI)²², élaborées pour promouvoir des ripostes plus stratégiques au VIH, peuvent jouer un rôle important pour faciliter la mise en œuvre de la feuille de route et

20 Nations Unies, A/65/797, *Ensemble pour l'accès universel : objectif zéro nouveau cas d'infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès dû au sida*, Rapport du Secrétaire général, p. 5, 28 mars 2011.

21 *Important Concepts Underlying Gender Mainstreaming*, Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, Nations Unies, août 2011.

22 ONUSIDA, *Un nouveau cadre d'investissement pour la riposte mondiale au VIH*, 2011.

vice versa. Si l'on applique les directives de la feuille de route aux AI, on obtiendra une stratégie globale en matière de VIH qui non seulement intègre les éléments clés des AI, mais répondra judicieusement aux enjeux de genre qui sous-tendent chacune de ses composantes. Les trois piliers des AI (activités programmatiques de base, facteurs critiques et synergies avec le secteur du développement) balisent la voie pour l'application des directives transformatrices de la feuille de route. *Maintenir le cap* peut aussi guider ceux qui s'occupent du processus de planification du Cadre intégré lorsqu'ils organisent des consultations avec toutes les parties prenantes concernées afin de s'assurer de leur participation à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le VIH qui soit efficace et comprenne chacune des six activités programmatiques de base ainsi que leurs aspects sexospécifiques.

De même, la feuille de route peut aussi s'appliquer aux facteurs critiques du développement et aux synergies entre secteurs, montrant ainsi comment créer un environnement facilitateur pour une bonne mise en œuvre des activités programmatiques de base. Ce faisant, on aidera les responsables de la rédaction d'une stratégie nationale de lutte contre le VIH à prendre réellement en compte les enjeux de genre parmi les facteurs structurels de l'épidémie.

En matière de VIH, une stratégie ou un plan sensible au genre qui tient compte des déterminants socioculturels de la masculinité, de la féminité et de la sexualité sera bénéfique pour l'ensemble de la société, notamment – mais pas exclusivement – pour les femmes et les filles. Une programmation qui traite à la fois de l'égalité de genre et du VIH peut créer des synergies qui vont bien au-delà d'un seul domaine programmatique. Ces dernières peuvent être comprises comme des « synergies de développement » dans le contexte du Cadre intégré. Elles permettront de dépasser le côté strictement biomédical de la riposte au VIH et de tirer parti des aspects mutuellement bénéfiques de la programmation.

Violence sexiste, y compris violence sexuelle

Par « violence sexiste », on entend les violences physiques, sexuelles et psychologiques perpétrées contre des individus à cause de leur identité sexuelle, violences qui résultent de dynamiques de pouvoir fondées sur l'inégalité des rapports entre hommes et femmes, et sur les rôles et comportements attendus de l'un et l'autre sexe. Les hommes et les garçons peuvent aussi être la cible de violences sexistes, souvent pour des raisons d'homophobie ou à cause d'autres formes de stigmatisation et de discrimination, envers les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH) ou vis-à-vis d'individus qui ont une identité sexuelle alternative.

Outre la violence sexiste dans les sphères publique et privée, les États peuvent encourager, perpétrer ou exacerber ce type de comportement par l'intermédiaire de leurs représentants (p. ex. police, travailleurs sociaux, travailleurs de la santé, militaires ou agents d'immigration), de leur législation ou de leurs politiques. S'ils privent des femmes, des hommes, des enfants ou des personnes LGBTI des ressources et services requis pour leur

23 OMS, *La violence à l'encontre des femmes*, Aide-mémoire N°239, Novembre 2012.

24 WHO. *Gender Dimensions of HIV Status Disclosure to Sexual Partners: Rates, Barriers and Outcomes*, A Review Paper, 2004. Human Rights Watch, *Hidden in the Mealie Meal: Gender-based Abuses and Women's HIV treatment in Zambia*. Vol. 19, No. 18 (A), 2007.

bien-être physique et psychologique (p. ex. soins de santé, sécurité, nutrition, éducation, moyens de subsistance), ils aggravent leur vulnérabilité face à la violence et intensifient l'impact forcément négatif de cette violence.

La violence sexiste a un impact sur la santé et le bien-être de ses victimes ; elle limite leur liberté de mouvement et leur accès à l'éducation, à l'emploi et à la participation politique. Des études menées à l'échelon mondial montrent que les femmes et les filles représentent la grande majorité des victimes²³, même si tout le monde (homme, femme, fille ou garçon) est susceptible de se sentir menacé ou de subir des violences sexistes. Les menaces contre l'intégrité physique et la violence sexiste sont autant d'obstacles à la prévention du VIH, tout comme la révélation de la sérologie d'un individu peut accroître sa vulnérabilité face à la violence.²⁴ Les femmes vivant avec le VIH ou affectées par le virus sont sujettes à des formes particulières de violence, telles que le lévirat, la dépossession des biens ou la stérilisation forcée. Pour assurer leur protection physique, il faut, entre autres, les mettre à l'abri des violences sexistes, des pratiques préjudiciables et des activités sexuelles à risque, qui toutes peuvent accélérer la propagation du VIH.

Les pratiques nocives qui diminuent la capacité des femmes et des filles à se protéger des rapports sexuels à risque, telles que les mutilations génitales féminines, la purification des veuves, le legs des biens et des épouses, les mariages précoces et forcés, la polygamie et les tests de virginité, exacerbent aussi la vulnérabilité au VIH.²⁵

Vulnérabilité au VIH, droits et santé de la sexualité et de la reproduction

Dans la plupart des sociétés, les femmes et les filles ont une sexualité et une liberté de mouvement restreintes par rapport à celles dont jouissent les hommes et les garçons, quel que soit leur statut économique, social ou politique. Ces restrictions couvrent une large gamme : cela va de l'impossibilité de faire des choix en matière de sexualité ou de procréation sans se heurter à des attitudes discriminatoires, des coercitions ou des violences, aux difficultés d'accès aux informations, produits ou services utiles tels que les préservatifs ou la contraception, en passant par d'impossibilité de recourir à des avortements légaux et sans risque ou à la prophylaxie du lendemain.

Ces restrictions leur sont imposées au sein de leur foyer, où elles peuvent difficilement négocier des rapports sexuels sans risque, dans leur communauté ou dans les espaces publics, où préservatifs et éducation sexuelle exhaustive seront soit bannis soit inabordable ; dans les centres de santé où les femmes et les filles vivant avec le VIH sont parfois stigmatisées, stérilisées de force ou se voient refuser des informations ou des produits de contraception.²⁶

Les jeunes, les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, les professionnel(le)s du sexe, les personnes vivant avec le VIH, les consommateurs de drogues injectables, les minorités raciales ou ethniques sont parfois aussi confrontés à ce genre de discriminations et de déni de droits.²⁷

25 OHCHR, Fact Sheet No. 23, *Harmful Traditional Practices Affecting the Health of Women and Children*, 1995.

26 Bell et al. 2007. *Sexual and Reproductive Health Services and HIV Testing: Perspectives and Experiences of Women and Men Living with HIV and AIDS*, *Reproductive Health Matters* (29 Supplement): 113–135.

27 Ibid.

Environnement juridique et politique

L'une des principales fonctions d'un État est de créer un cadre juridique et politique qui préserve les libertés et les droits, et procure un environnement où la population se sent en sécurité. En cas de violation des droits fondamentaux, le rôle des instances gouvernementales est d'appuyer et réformer l'environnement juridique afin de protéger les droits en question. Comme les instances gouvernementales sont censées assurer la protection des intérêts généraux de leurs administrés, l'une des fonctions du système juridique et judiciaire est de *respecter, protéger et instaurer*²⁸ les droits humains et la justice. Il y a souvent un large fossé entre engagement et action lorsque la législation perpétue des relations inégales entre hommes et femmes et entrave tout développement social équitable. Citons en exemple la pénalisation du travail du sexe ou de l'homosexualité, ou les lois qui négligent de protéger le droit à l'héritage des enfants ou des femmes.

Dans certains cas, les lois et politiques constituent en elles-mêmes des obstacles à la fourniture de services aux femmes, aux filles ou à des populations clés.²⁹ Il arrive que le contexte juridique et politique soit explicitement défavorable aux femmes, par exemple lorsqu'elles sont considérées comme légalement mineures et ne peuvent obtenir de soins de santé sans l'approbation d'un père, d'un mari ou d'un autre membre masculin de la famille. Dans d'autres cas, le contexte juridique a un impact disproportionné sur les femmes. Par exemple, lorsque l'on pénalise la transmission volontaire ou l'exposition au VIH, il semble que les femmes enceintes ou celles qui viennent d'accoucher deviennent facilement la cible d'accusations de ce type, ce qui renforce les dynamiques de vulnérabilité et de violence à l'encontre des femmes et des filles.

ENCADRÉ 3

Ce qui marche pour les femmes et les filles : évidences pour lutter contre le VIH/SIDA

<http://www.whatworksforwomen.org/>

Ce site web décrit des stratégies et expose des faits probants concernant une large gamme de programmes en faveur des femmes et des filles. Après une trentaine d'années de recherches, on a pu documenter de nombreuses interventions concluantes. *What Works for Women and Girls* propose une compilation des évidences disponibles pour appuyer des interventions éprouvées de lutte contre le VIH et le sida chez les femmes et les filles. Il s'intéresse aussi à la tuberculose, au paludisme et à l'hépatite dans la mesure où ces maladies ont un rapport avec le VIH et le sida.

La pénalisation des pratiques homosexuelles, de l'usage de drogue, du travail du sexe et de la transmission du VIH sont « contreproductifs pour la prévention de la transmission du VIH »³⁰, d'après l'actuel Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible. Dans de nombreux pays, des lois et politiques pénalisantes envers les comportements homosexuels, le travail du sexe, la toxicomanie et l'exposition au VIH poussent ces populations à se cacher. Elles les excluent des services et programmes destinés à prévenir le VIH ou à offrir des traitements, des soins et un appui aux personnes atteintes.

28 <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/InternationalLaw.aspx>.

29 Pour en savoir plus, cf Commission mondiale sur le VIH et le droit, <http://www.hivlawcommission.org/>.

30 AIDSLEX, Directeur du Collectif d'avocats (Inde) et Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Anad Grover, 15 décembre 2009.

2. Intégration du genre : qu'est-ce que cela veut dire ?

Le concept de genre (« gender » en anglais) se réfère aux « rôles sociaux joués par les hommes et les femmes, qui leur sont dévolus en fonction de leur sexe. »³¹ En d'autres termes, ce concept porte sur les rôles divers et les significations variées, socialement déterminées, qu'on accorde aux expressions de la masculinité et de la féminité qu'affichent les hommes, les femmes et les transgenres, et s'intéresse également aux jugements de valeur qui s'y attachent. Procéder à un « diagnostic genré » signifie donc comprendre une situation en termes de relations hommes/femmes, en prenant en compte les populations clé : l'existence d'individus présentant une identité sexuelle alternative, et la façon dont ils sont traités en conséquence. Une *démarche sensible au genre* permet de mieux comprendre les répercussions des interventions en matière de VIH et d'améliorer les stratégies, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'impact.³²

L'*analyse des enjeux de genre (ou diagnostic genré)* mesure et évalue la façon dont l'impact des politiques et programmes varient selon qu'ils s'appliquent aux femmes et aux filles aux hommes et aux garçons, en prêtant attention aux populations clés. Elle lie les variations d'impact aux rôles et normes attribués à chaque sexe, ainsi qu'aux lois et politiques qui perpétuent ou remédient aux inégalités de pouvoir entre hommes et femme et vis-à-vis des populations clés. Elle met en lumière les avantages et désavantages constatés soit par les hommes soit par les femmes dans un contexte donné et la façon dont ces bénéfices et contraintes sont liés à d'autres facteurs comme la race, l'appartenance ethnique, les revenus, l'orientation sexuelle, le lieu, la santé ou tout autre statut. Suite à un diagnostic genré, il se peut que l'on choisisse une programmation « autonome » (ou spécifique) destinée spécialement aux femmes, aux filles, à un groupe de femmes et filles marginalisées ou à des populations clés. À d'autres moments, la riposte au VIH demande qu'on intègre des cadres d'interventions, des plans d'action et des programmes sensibles au genre dans les politiques nationales de développement, de lutte contre le VIH ou de soutien aux femmes. D'un point de vue pratique, une bonne intégration du genre suppose une bonne compréhension de la nécessité d'interventions spécifiques ciblant respectivement les hommes et les femmes, et de parvenir à une compréhension plus profonde des atouts et faiblesses sous-jacents à toute initiative.

31 uite donnée à la quatrième Conférence sur les femmes, A/51/322, paragraphes 7–14. Le terme « Genre » n'est pas synonyme du « mot "sexe" [qui] sert à désigner les caractéristiques physiques et biologiques des hommes et des femmes ».

32 ONUSIDA travaille actuellement sur un outil d'évaluation de la problématique hommes/femmes pour faciliter la récolte d'informations et l'analyse des ripostes nationales au VIH. Combiné à *Maintenir le cap*, cet outil fournira des données cruciales qui permettront de comprendre où se situent les lacunes à combler et quelles sont les priorités pour la stratégie nationale de lutte contre le VIH ou son plan de mise en œuvre.

L'intégration du genre dans les plans et stratégies de lutte contre le VIH se fonde sur des analyses des disparités entre hommes et femmes. Les informations qui en découlent (y compris les données épidémiologiques, sociologiques et comportementales ventilées par sexe et par âge) serviront à tous les stades de l'élaboration des stratégies, politiques et programmes (planification, mise en œuvre et suivi & évaluation). Il s'agit également de tenir compte d'autres types d'inégalités, comme l'âge, l'affiliation religieuse ou ethnique, l'orientation ou l'identité sexuelle, ou encore le lieu de résidence (urbain/rural, différentes provinces), que l'on peut alors incorporer à des approches visant à transformer les rapports de genre. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de savoir si les hommes, les femmes ou les membres de populations clés sont traités de la même manière, mais si les plans, politiques et programmes tiennent compte des différences entre hommes et femmes et y répondent de manière adéquate et appropriée.³³

Pour être *transformatrices*, les interventions en matière de VIH doivent s'efforcer de faire évoluer les rôles dévolus à chacun des deux sexes en encourageant des rapports justes et équitables dans la répartition des bénéfices et des responsabilités³⁴ et en promouvant des lois et politiques qui favorisent et protègent l'égalité des sexes, les droits humains et la santé publique.

Les cinq grands principes d'une programmation transformatrice performante sont les suivants :

- 1) Établir des normes et structures sociales équitables
- 2) Mettre en valeur des comportements individuels équitables quel que soit le genre des personnes
- 3) Modifier la répartition des rôles en fonction du genre
- 4) Créer des relations plus équitables sur ce plan
- 5) Plaider en faveur de changements politiques et législatifs en appui à des systèmes sociaux équitables.³⁵

Un plan qui intégrerait le genre :

- partirait d'une évaluation claire des enjeux de genre liés au VIH dans chaque zone géographique et tiendrait compte de l'épidémiologie autant que du contexte social, économique et juridique ;
- préciserait le contexte juridique et politique et définirait les domaines requérant de façon urgente une modification de la loi ou des politiques comme facteur déterminant de l'efficacité de la riposte au VIH ;
- définirait avec précision des interventions qui permettent l'observation des variations en fonction du genre, ou l'analyse des aspects du programme où le genre joue un rôle important ;
- permettrait de comprendre les différences de vulnérabilité au VIH et de vécu de l'impact du virus parmi les hommes et les femmes (ainsi qu'entre eux) et parmi les populations clés, ainsi que les facteurs spécifiques qui jouent un rôle déterminant dans ces différences ;
- analyserait les obstacles à la participation des hommes et des femmes et à leur jouissance pleine et entière des droits humains en matière d'équité de genre et de VIH ;
- analyserait l'influence des rôles sexués sur le processus de changement entamé par les politiques ou interventions en matière de VIH ;

33 Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Consulté le 5/62012 à l'adresse suivante : http://www.uneca.org/daweca/gender_mainstreaming/en-manual-training-gender-responsive-budgetingGTZ.pdf.

34 *Men are Changing*, IPPF 2010.

35 *The Truth about Men and Boys*, IPPF 2009.

- fournirait des indicateurs clairs afin de déterminer quelles interventions sont nécessaires et quels sont les résultats escomptés pour telles ou telles activités ;
- mettrait en exergue les synergies potentielles en matière de développement, en intégrant pleinement les questions d'identité sexuelle et d'égalité de genre; prendrait appui sur cette intégration du genre et du VIH pour promouvoir la prise en compte de ces questions dans tous les plans nationaux de développement et de promotion de l'égalité ;
- s'alignerait sur les principaux engagements internationaux, régionaux et nationaux en matière de droits humains et d'égalité de genre et y contribuerait ;
- comprendrait des plans et budgets pour le renforcement des capacités des principaux acteurs sur le genre, l'intégration du genre et la budgétisation sensible au genre ;
- reconnaîtrait de façon explicite la nécessité d'affronter les inégalités de genre et les discriminations à l'encontre des femmes et des filles ainsi que des populations clés.

OIT : Définition de l'intégration du genre

Le concept d'intégration du genre dans toute action fut clairement désigné comme stratégie universelle pour promouvoir l'égalité de genre dans la Plate-forme d'Action adoptée lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995. Cette notion soulignait la nécessité de s'assurer que l'égalité de genre était une priorité dans tous les domaines de développement social et économique.

En juillet 1997, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) définissait le concept de l'intégration du genre comme suit:

"L'intégration des questions de genre consiste à estimer les conséquences pour les femmes et les hommes de toute action planifiée - législation, procédures ou programmes d'intervention dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette stratégie fait en sorte que les préoccupations et les expériences des femmes comme des hommes sont prises en compte dans la conception, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des procédures et des programmes, dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales pour qu'ils en bénéficient de manière égale et que l'inégalité actuelle ne soit pas perpétuée. L'intégration vise donc principalement à obtenir l'égalité de genre."

Elle n'exclut pas les activités spécifiques au genre et les "actions positives", lorsque les femmes ou les hommes se trouvent dans une position particulièrement désavantageuse. Les interventions spécifiques au genre peuvent viser exclusivement les femmes, les hommes ou les deux ensemble pour leur permettre de participer aux efforts de développement et d'en bénéficier de manière égale. Ces mesures temporaires sont nécessaires pour lutter contre les conséquences directes et indirectes des discriminations passées.

Transformation par l'intégration

L'intégration ne saurait signifier l'ajout "d'une composante féminine" ou même "d'une composante concernant l'égalité de genre" dans une activité existante. Elle va au-delà de l'augmentation de la participation des femmes. Elle signifie que l'expérience, la connaissance et les intérêts des femmes et des hommes pèsent sur l'agenda du programme.

Cela peut sous-entendre que l'on identifie la nécessité d'un changement dans cet agenda. Cela peut sous-entendre également des changements dans les objectifs, les stratégies et les actions afin que les femmes et les hommes puissent influencer les processus de développement, y participer et en bénéficier. Le but de l'intégration du genre est donc de transformer des structures sociales et institutionnelles discriminatoires en structures égalitaires et justes pour les hommes et les femmes.

Principes de base de l'intégration

La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie d'intégration est globale, comme l'a souligné madame Carolyn Hannan, Directrice de la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme, qui siège au plus haut niveau des agences onusiennes. Cette mise en œuvre repose sur les principes suivants :

- Des mécanismes de redevabilité adéquats doivent être établies pour contrôler les progrès accomplis.
- La définition initiale des préoccupations et problèmes dans tous les domaines d'activités doit révéler les différences et les disparités liées au genre.
- Il ne faut jamais tenir pour acquis que des problèmes ou questions sont neutres du point de vue de l'égalité des sexes.
- Une analyse des questions de genre doit toujours être effectuée.
- Une volonté politique très claire et l'attribution de ressources appropriées pour l'intégration de la dimension de genre, notamment des ressources financières et humaines supplémentaires si nécessaire, sont primordiales pour la concrétisation de ce projet.
- Des efforts doivent être déployés pour assurer une participation équitable des femmes à tous les niveaux de prise de décisions.
- L'intégration ne remplace nullement le besoin de procédures et de programmes ciblés spécifiques aux femmes, de législations positives, ni le besoin d'équipes ou de délégué(e)s chargé(e)s des questions de genre.

Organisation Internationale du Travail. <http://www.ilo.org/public/french/bureau/gender/newsite2002/about/defin.htm>

3. Pourquoi avons-nous besoin de stratégies et plans nationaux capables de transformer les rapports de genre en matière de VIH ?

Les interventions destinées à lutter contre les inégalités de genre et à répondre aux besoins des femmes et des filles sont souvent limitées, ne disposent pas de suffisamment de fonds et ne sont que rarement intégrées dans les ripostes nationales au VIH. Trop souvent, les stratégies multisectorielles de lutte contre le VIH négligent l'inclusion d'une composante spécifique pour les femmes et les filles, avec le budget et les ressources qui s'imposent. Lorsque cette composante existe, les interventions se font généralement à petite échelle, de façon dispersée et sans être intégrées dans la programmation générale en matière de VIH ou de genre. Souvent, les projets relatifs aux questions de genre ressemblent à une pièce rapportée, alors qu'ils devraient être fermement ancrés dans les programmes nationaux en matière de VIH ou dans l'analyse qui les fonde. On établit trop rarement un rapport entre l'analyse de la dynamique des rapports de genre qui tend à aggraver l'épidémie, et la planification, la budgétisation et le suivi des programmes relatifs au VIH. Ironiquement, la programmation destinée aux femmes et aux filles dans le contexte de l'épidémie de VIH suit souvent une voie parallèle aux plans relatifs au VIH ou à l'égalité de genre, plutôt que de s'aligner sur ceux-ci.

Trois dimensions de l'intégration du genre sont à considérer, qui forment la pierre angulaire de l'analyse des enjeux de genre et de la programmation sensible au genre:

- ▶ **Maîtriser les enjeux de genre qui sous-tendent l'épidémie et sa riposte** : analyser l'influence des inégalités de genre, de la discrimination et des normes et pratiques nocives sur la dynamique de la transmission du VIH et sur l'impact de l'épidémie de sida, afin d'en tenir compte dans les stratégies, plans et budgets de lutte contre l'épidémie.
- ▶ **Élaborer des stratégies, politiques et programmes transversaux aussi bien que spécifiques** : identifier, sélectionner, financer et étendre un mélange approprié de politiques, programmes et interventions pour répondre à des enjeux sociaux et épidémiologiques particuliers, en incluant à la fois des programmes qui se concentrent spécifiquement sur des enjeux de genre, et des programmes qui incorporent de telles considérations dans d'autres activités, par exemple des programmes ciblant les garçons et les filles de façon séparée pour mieux atteindre et servir les jeunes à risque, en prêtant une attention particulière aux « éléments facilitateurs » ou facteurs critiques du changement.³⁶

36 Ceux-ci peuvent comprendre des « facteurs critiques » comme l'engagement politique, la protection des droits humains, la mobilisation communautaire, la réduction de la stigmatisation, impliquer les médias nationaux et locaux dans la gestion du risque, ainsi que des « éléments facilitateurs » comme mettre les communautés au centre de la conception des projets, le management et l'innovation, la communication et la recherche (Cadre d'investissement d'ONUSIDA).

- **Susciter des actions multisectorielles, et des synergies en matière de développement** : accroître les capacités des organes de coordination nationaux en matière de VIH/SIDA ainsi que des institutions partenaires afin de planifier et mettre en œuvre des programmes efficaces qui prennent en compte les enjeux de genre du VIH et de créer des synergies entre les programmes VIH et des politiques d'égalité des sexes et de développement national plus larges.³⁷

Le tableau suivant peut servir de guide pour des stratégies sensibles au genre. Il est tiré de la Note d'information du Fonds mondial sur la question des femmes, des filles et de l'égalité de genre (juillet 2011).

Aspects liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme	Pour les femmes, les filles, les hommes, les garçons, les professionnels du sexe (femmes, hommes, transsexuels), les personnes consommant des drogues injectables (femmes et hommes), les homosexuels et les autres groupes vulnérables ou marginalisés
Vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les différences en terme de risques pour la santé ? • Comment ces risques varient en terme de timing, de gravité, de prévention et de traitement ? • Quelles sont les implications sur les services de santé requis ? • Les jeunes femmes disposent-elles des mêmes informations, du même pouvoir et des mêmes outils pour se protéger du VIH que les jeunes hommes du même âge ?
Accès	<ul style="list-style-type: none"> • La disponibilité des services de santé et leur accès diffèrent-ils ? Les femmes disposent-elles de ressources pour aller solliciter des soins lorsqu'elles sont malades ? • Quelles contraintes structurelles pèsent sur l'accès à la santé et aux ressources liées à la santé (politiques juridiques, stigmatisation sociale, préjugés des soignants, normes communautaires, prescriptions religieuses / culturelles, coût, délai) ? • Les hommes accèdent-ils à des services de soins et de prévention en matière de santé reproductive et de prévention du VIH ? • Les femmes séropositives ont-elles accès à la contraception ? Ont-elles accès à des informations précises sur les solutions de contraception possibles pour elles ?
Qualité des services	<ul style="list-style-type: none"> • Les services sont-ils intégrés pour en faciliter l'accès pour les populations clés : conseils et dépistage volontaire du VIH, de la tuberculose et des infections sexuellement transmissibles (IST), santé sexuelle et reproductive ? • Les stéréotypes de genre influencent-ils le recours aux services de santé ? Les hommes ont-ils accès à des services accueillants lorsqu'ils cherchent à s'informer sur leur propre santé sexuelle et reproductive ? • Les professionnels de la santé constituent-ils un obstacle ou facilitent-ils au contraire le recours aux services ? Quel est le niveau de stigmatisation que les femmes et les jeunes femmes séropositives subissent de la part des travailleurs de la santé ?

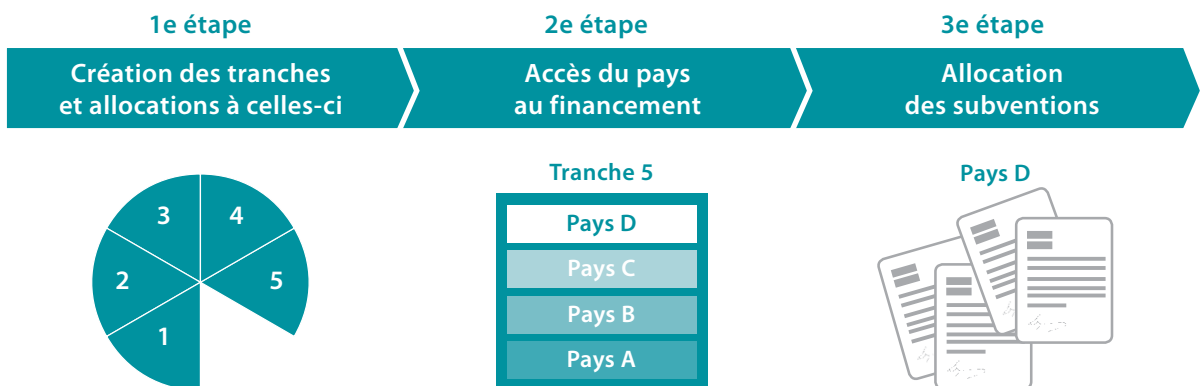
37 ONUSIDA & PNUD, *Essential Actions on Gender and AIDS*, 2009.

Responsabilisation

- Les populations clés ont-elles la possibilité d’influer sur les décisions concernant leur santé ?
- Les femmes peuvent-elles accéder aux services de soins sans la supervision des hommes ?
- Les femmes et les filles peuvent-elles négocier les conditions dans lesquelles se déroulent les rapports sexuels ?
- Comment le genre influence-t-il les soins au sein de la famille/ de la communauté ?
- Qu’est-ce qui limite la mobilité, l’autonomie et le pouvoir de décision pour l’accès aux services (violence et coercition, ressources économiques, lois en matière de succession, droits humains) ?

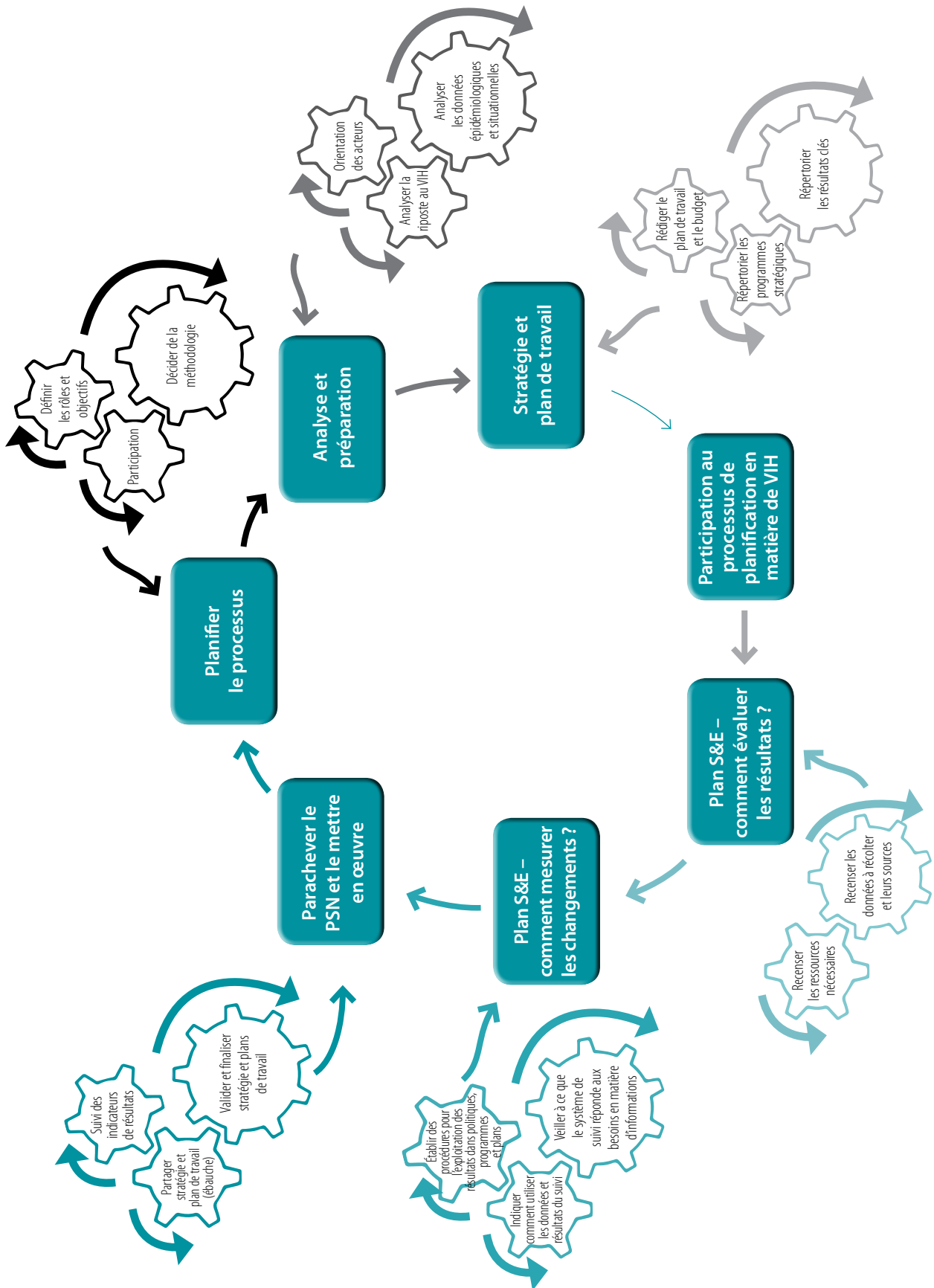
En septembre 2012, le Conseil d’administration du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme a adopté un nouveau modèle de financement en remplacement de l’ancien système basé sur les séries. Ce nouveau modèle améliorera les procédures de demande et d’approbation, ainsi que la gestion des subventions, avec pour résultat un processus simplifié et prévisible. Dorénavant, lorsqu’ils introduisent leur demande pour une subvention du Fonds mondial, les candidats soumettent de courtes notes de synthèse qui seront étudiées, critiquées et corrigées. Autre changement important : un assouplissement du calendrier des demandes de subvention et son alignement sur les priorités et échéances nationales. Enfin, avec le nouveau modèle de financement, les pays et les fonds seront regroupés par tranches, ce qui permettra au Conseil d’Administration de porter son attention sur les pays ayant la plus haute morbidité et le moins de moyens, entre autres facteurs. Le nouveau modèle de financement sera mis en place en 2013.

Graphique 1 : Principales étapes du nouveau modèle de financement



4. La feuille de route

La présentation visuelle de la feuille de route met en exergue les priorités de la démarche. Cette illustration est suivie d'une description des principaux indicateurs stratégiques et des cinq étapes identifiées dans le processus, ainsi que le pourquoi de chaque activité et les résultats escomptés, afin d'en faciliter la mise en œuvre. On trouvera les outils en lien avec les indicateurs stratégiques sur le CD-Rom intitulé Boite à outils pour *l'approfondissement des connaissances*.



PREMIERE ÉTAPE

► Planifier le processus

Pour élaborer des stratégies et plans sensibles au genre performants, une large participation multisectorielle est nécessaire. Elle doit comprendre des représentants des ministères et secteurs gouvernementaux clés (VIH, santé, genre, affaires sociales, justice, finances, planification etc.), des membres de la société civile, notamment des communautés de femmes concernées, des PVVIH, des chercheurs, des organisations de défense des droits humains, et des experts spécialisés dans les questions juridiques, biomédicales ou de genre et de politique sociale. Si l'on arrive à répertorier une large gamme de partenaires avec qui travailler, au lieu de stratégies inefficaces et de dépenses budgétaires inutiles, on arrivera à une connaissance approfondie, intégrée et inclusive de l'épidémie, doublée d'une approche transparente et de stratégies performantes et coordonnées en matière de VIH. Pour relever le défi que posent les inégalités entre les sexes qui créent ou exacerbent les vulnérabilités au VIH, les enjeux de genre doivent être abordés dès le départ, par exemple en assurant une représentation équitable des hommes, des femmes et des populations clés dans le processus de planification.

1. PLANIFIER LE PROCESSUS

1.1 Garantir la participation

RÉPERTORIER LES DIFFÉRENTS ACTEURS MULTISECTORIELS ET LES CONSULTER

OBJECTIF

Comprendre les besoins, risques et vulnérabilités sexospécifiques des différentes couches de la société, afin d'obtenir une connaissance nuancée du VIH/SIDA d'un point de vue sensible au genre



PRINCIPE

De larges consultations garantissent la participation de tous les acteurs et accroissent l'efficacité et l'appropriation du plan ou de la stratégie



RÉSULTATS

Document qui décrit, pour chaque genre, les liens avec la propagation du VIH et les facteurs qui influent sur celle-ci



OUTILS

- « Diagramme schématisé pour la programmation de l'égalité de genre »
- « Dix stratégies globales pour faire avancer une riposte au VIH sensible au genre »*
- « Agenda d'ONUSIDA pour un engagement rapide des pays en faveur des femmes, des filles, de l'égalité de genre et du VIH »

* *Ten Overarching Strategies to Advance a Gender Sensitive HIV Response (ATHENA/HEARD)*

* *UNAIDS Agenda for Accelerated Country Action for Women, Girls, Gender Equality and HIV*

1.2 Partager les rôles

DÉFINIR LES STRUCTURES ET FIXER LES RÔLES, RESPONSABILITÉS ET PRODUITS ATTENDUS

OBJECTIF

Définir clairement les tâches pour les groupes de travail techniques multisectoriels (p. ex. législation et droits humains, femmes, hommes, enfants, sports et loisirs, OSC)



PRINCIPE

Un plan stratégique multisectoriel doit comprendre des mandats clairs pour chaque secteur, afin de tester et d'appuyer la mise en oeuvre des décisions et de commencer à définir clairement les domaines et activités à suivre et évaluer



RÉSULTATS

Termes de références pour tous les acteurs :
groupes de travail techniques, comité directeur multisectoriel



OUTILS

Termes de références pour les groupes de travail techniques
Termes de références pour le consultant en genre
Termes de références pour le comité directeur interministériel

ÉLABORER UNE DEMARCHE DE CONSULTATION ET DE FINALISATION INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE: LA ZAMBIE

Le Plan national de lutte contre le sida (PSN) 2011–15 de la Zambie constitue un remarquable exemple d'un processus participatif et inclusif alliant les secteurs public et privé et impliquant des acteurs tant nationaux que régionaux dans chacune des neuf provinces du pays. En outre, il accorde une place de choix à l'intégration des questions relatives à l'égalité de genre. Avec l'appui consultatif de l'Équipe commune sur le VIH et le sida et de donateurs bilatéraux, une stratégie d'intégration du genre a été mise au point pour renforcer l'attention portée aux interventions en matière de genre et de VIH.

Le processus comprenait des mesures aux niveaux national et provincial : au niveau infranational, chaque province a entamé des consultations avec des organes gouvernementaux et non-gouvernementaux, les secteurs public et privé, des associations religieuses, des chefs traditionnels, des groupes de femmes ou de jeunes, des militants des droits humains et des personnes âgées.

Au niveau national, des ministères clés, ainsi que des organisations de la société civile et le secteur privé ont eu l'opportunité de faire des commentaires lors de l'examen et de la révision du plan. Des Groupes consultatifs sectoriels se sont formés pour représenter les acteurs du secteur privé aux côtés des cinq groupes thématiques et de groupes assurant leur propre coordination et comprenant des OSC et des participants du secteur privé. Ce sont ces acteurs qui ont collaboré tous ensemble pour formuler le Cadre stratégique national sur le sida

DEUXIEME ÉTAPE

► Analyse et préparation

Concrètement l'intégration du genre commence par un diagnostic genré approfondi du contexte épidémiologique et de la situation en termes sociaux, économiques et législatifs du pays.

Une fois muni d'une bonne connaissance des réalités contextuelles, on pourra procéder utilement à une analyse de la riposte actuelle au VIH, ainsi que des stratégies et plans nationaux. Cette analyse révélera les faiblesses et les atouts des approches, stratégies, structures et systèmes publics, politiques d'orientation, législation et budgets de toutes les interventions, qu'il s'agisse de prévention, de traitement ou de soins. L'analyse mettra aussi en lumière les liens entre certains éléments de la programmation de base, les facteurs sociaux et programmatiques cruciaux et les synergies de développement qui relient des processus sociaux apparemment disparates, et montrera comment ceux-ci peuvent freiner ou au contraire appuyer une bonne programmation en matière de VIH.

2. ANALYSE ET PRÉPARATION

2.1 Analyse des données épidémiologiques et situationnelles

PROCÉDER À UNE ANALYSE GLOBALE DE LA SITUATION EN PRENANT EN COMPTE LES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES, CULTURELS, RELIGIEUX ET JURIDIQUES, AINSI QUE LES ENJEUX DE GENRE OU HYPOTHÈSES CONCERNANT CES ENJEUX

OBJECTIF

Comprendre et documenter les facteurs liés au genre qui font obstacle ou au contraire renforcent les interventions en matière de VIH.



PRINCIPE

Parmi les facteurs qui contribuent aux risques et vulnérabilités liées au genre, citons les suivants : législation discriminatoire, pauvreté, accès à l'éducation, opportunités économiques, violence sexiste, conflits et crises humanitaires, migration et traite des êtres humains, accès aux informations et produits relatifs à la santé sexuelle et reproductive, pratiques culturelles préjudiciables. Une analyse genrée des différentes manières dont ces facteurs influent sur les processus de changement permettra donc d'adopter des stratégies sensibles à la dimension de genre plus performantes en matière de VIH.



RÉSULTATS

Rapports d'analyse qui mettent en lumière les variations du risque en fonction du genre



OUTILS

- « Note d'information du Fonds mondial sur la question des femmes, des filles et de l'égalité de genre »
- « Outil d'évaluation d'ONUSIDA sur le genre et le VIH » (à paraître)
- « Guide opérationnel sur le genre et le VIH/SIDA: une approche fondée sur les droits »*
(ONUSIDA – Équipe de travail inter-institutions sur le genre et le VIH/SIDA)

* *Operational Guide on Gender and HIV/AIDS: a rights-based approach*

2.2 Analyse de la stratégie et du plan existants

PROCÉDER À UNE ANALYSE SEXOSPÉCIFIQUE DE LA STRATÉGIE ET DU PLAN EXISTANTS, DE SON BUDGET ET DE SES DÉPENSES

OBJECTIF

Mettre en lumière les faiblesses et les points forts qui contribuent aux gains structurels ou les freinent lorsqu'on s'attaque au VIH



PRINCIPE

Comprendre les atouts et faiblesses des interventions qui sont prévues et pour lesquels le genre joue un rôle clé, proposer des interventions qui remédient aux faiblesses et renforcent et exploitent les atouts, et faire les ajustements budgétaires qui s'imposent



RÉSULTATS

Rapport sur les variations de l'impact potentiel de la riposte au VIH en fonction de la prise en compte du genre



OUTIL

« Checklist pour l'intégration du genre »

2. ANALYSE ET PRÉPARATION *(suite)*

2.3 Orientation des parties prenantes

RECENSER LES BESOINS DES ACTEURS EN TERMES DE CAPACITÉS ET PROPOSER UNE FORMATION SUR LES DROITS HUMAINS ET LE GENRE, Y COMPRIS LA BUDGÉTISATION ET LE SUIVI SENSIBLES AU GENRE, AINSI QUE LES RISQUES ET VULNÉRABILITÉS LIÉES

OBJECTIF

Veiller à ce que les résultats en matière d'égalité de genre se reflètent dans la stratégie / le plan et allouer les budgets et ressources nécessaires pour appuyer les activités



PRINCIPE

Si l'on donne aux acteurs clés des informations sur les enjeux de genre et sur leurs responsabilités en la matière, on arrive à une meilleure compréhension des questions transversales qui expliquent que l'inégalité entre les genres soit un facteur de propagation de l'épidémie de VIH.



RÉSULTATS

Documents et checklists sur l'intégration du genre et des principes relatifs aux droits humains



OUTILS

- « Aide-mémoire pour l'intégration du genre »
- « Dix stratégies globales pour faire avancer une riposte au VIH sensible au genre (ATHENA/HEARD) »
- Outils pour une budgétisation sensible au genre

ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'INTÉGRATION POUR LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH : LE BELIZE

Une équipe nationale comprenant des représentants du gouvernement et de la société civile du Belize a participé à un séminaire visant à intégrer les questions de violence sexiste et l'engagement des hommes et des garçons en faveur de l'égalité de genre dans les plans nationaux de lutte contre le VIH. Bien que le processus du PSN touchait à sa fin, l'équipe du Belize a considéré ce séminaire comme un catalyseur qui lui a permis d'affiner son raisonnement sur l'égalité de genre et la violence sexiste ; cette immersion dans les outils, la théorie et la pratique a pu être immédiatement mise en application.

Inspirée par les discussions d'Istanbul, la délégation du Belize est rentrée chez elle à temps pour affiner le projet final du nouveau Plan stratégique national (PSN) de lutte contre le sida 2012–2016. Elle y a ajouté un cinquième objectif spécifique, qui accroît le nombre et les types d'interventions urgentes proposées aux victimes de violence sexiste en s'appuyant sur les cinq niveaux de soutien décrits lors de la réunion d'Istanbul. Elle a aussi ajouté une nouvelle stratégie qui appelle à la mise en place de programmes de socialisation pour contrer les normes sociales nocives qui aggravent le risque de transmission du VIH, notamment celles qui encouragent la violence sexiste. Par extension, le Belize a également inclus un Résultat Attendu qui prône une culture de tolérance et de respect pour l'équité de genre et exhorte les hommes à adopter un comportement responsable dans tous les aspects de leur sexualité. En ce qui concerne les Résultats Attendus, le PSN inclut dorénavant les jeunes hommes dans le groupe cible des jeunes.

TROISIEME ÉTAPE

► Stratégie et plan de travail

Une fois définis des buts clairs, des objectifs clés, des programmes stratégiques et des interventions prioritaires, les résultats de la stratégie / du plan reposent sur un plan de travail et un budget détaillés.

La formulation d'un budget sensible au genre adapté à la stratégie est un processus technique mais aussi politique. Côté politique, il s'agit de plaider en faveur de l'intégration du genre afin que des sommes soient allouées pour faciliter la mise en œuvre de programmes chiffrés et considérées comme prioritaires visant à prendre en compte la dimension genrée du VIH.

En se basant sur les conclusions et résultats des deux étapes précédentes, un plan de travail efficace décrira des activités détaillées en lien avec des budgets sensibles au genre et avec d'autres ressources. C'est à ce stade-ci qu'on définit les interventions stratégiques en même temps que les résultats clés.

3. STRATÉGIE ET PLAN DE TRAVAIL

3.1 Définir les résultats clés

DÉFINIR LES RÉSULTATS CLÉS ET LES OBJECTIFS À ATTEINDRE PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA STRATÉGIE EN SE FONDANT SUR LES ANALYSES MENÉES AU COURS DE LA DEUXIÈME ÉTAPE

OBJECTIF

Définir des interventions stratégiques sensibles au genre avec leurs résultats clés, en se fondant sur le travail de terrain requis pour atteindre les résultats escomptés (en terme de prévention, de traitement, de soins et de soutien)

Décrire les cadres législatifs et institutionnels qu'il faut créer/réviser afin de créer un environnement favorable à la mise en œuvre des interventions stratégiques qui auront été définies.



PRINCIPE

La conception d'un cadre de résultats améliorera la qualité du suivi/évaluation, avec des résultats attendus précis



RÉSULTATS

Un cadre de résultats (fondé sur les analyses de la deuxième étape et sur des données de base ventilées par sexe) qui comprendra des activités clairement définies et leurs produits, des résultats attendus sur des délais précis (immédiats, intermédiaires), le tout menant à un objectif de longue durée, et énumérant les indicateurs, les données à prendre en considération, les cibles, les méthodes de collecte et les responsables de la mise en œuvre



OUTILS

Agenda d'ONUSIDA pour les femmes et les filles

« Dix stratégies globales pour faire avancer une riposte au VIH sensible au genre (ATHENA/HEARD) »

Recueil d'indicateurs sur le genre et le VIH (en préparation par ONU-Femmes/ONUSIDA)

« Formuler une stratégie globale et un plan national de lutte contre le VIH »

« Outils pour une budgétisation sensible au genre »

« La dimension du genre dans votre système de suivi & évaluation »

3. STRATÉGIE ET PLAN DE TRAVAIL *(suite)*

3.2 Définir les programmes stratégiques clés

**DÉFINIR LES PROGRAMMES GENRE/VIH CLÉS QUI PERMETTRONT D'ATTEINDRE
LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

**ÉLABORER UN BUDGET SENSIBLE AU GENRE, UNE ANALYSE DES COÛTS ET UN PLAN
DE FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE, EN VEILLANT À PRÉVOIR DES FONDS POUR
LES PROGRAMMES TANT VERTICAUX (SEXOSPÉCIFIQUES) QUE TRANSVERSAUX (INTEGRES)**

OBJECTIF

Élaborer un budget inclusif qui prévoit des fonds pour toutes les activités de la stratégie/du plan sensible au genre; veiller à ce que les interventions sexospécifiques bénéficient d'un appui substantiel



PRINCIPE

Les budgets nationaux qui sont aveugles au genre sapent les objectifs du développement humain. La façon dont les États génèrent des revenus et allouent les dépenses a un impact différent sur les hommes et les femmes, étant donné les compétences et les rôles socialement déterminés qui leur sont assignés. Afin de maximiser l'impact des politiques publiques en faveur de l'égalité de genre, les budgets doivent aussi être sensibles au genre.



RÉSULTATS

Un budget VIH sensible à la dimension de genre, qui alloue les ressources en fonction de besoins, risques et vulnérabilités spécifiques



OUTILS

Outils pour une budgétisation sensible au genre

INTÉGRER LE GENRE QUAND ON TRAVAILLE AVEC DES POPULATIONS CLÉS : LA SERBIE

Après avoir participé à la Consultation mondiale sur l'intégration de stratégies pour prévenir la violence sexiste et associer les hommes et les garçons à la promotion de l'égalité des sexes au travers des plans stratégiques nationaux de lutte contre le VIH et le sida (décembre 2010), des représentants de la Serbie ont été en mesure de renforcer l'attention au genre dans leur stratégie nationale en matière de VIH et son plan de mise en œuvre. Suite à cette consultation, ils ont adopté de nouvelles approches pour la prévention du virus, avec notamment une programmation tenant compte de l'âge et de l'identité sexuelle, des programmes destinés aux partenaires sexuels des consommateurs de drogues injectables, qui répondent aux besoins des professionnels du sexe en matière de prévention, qui facilitent l'accès aux préservatifs, qui attirent davantage l'attention sur la responsabilité tant des hommes que des femmes dans la prévention de la transmission verticale du VIH ou qui favorisent la prévention du virus en abordant la question de la violence sexiste.

S
E
R
B
I
E

QUATRIEME ÉTAPE

► **Participer au processus de planification de la lutte contre le VIH**

Les opportunités d'intégration de l'égalité des sexes dans les stratégies et plans Les opportunités d'intégration du genre dans les stratégies et plans nationaux relatifs au VIH dépendent, bien entendu, du cycle de planification. Idéalement, ce processus démarre avec l'opportunité d'une analyse de situation et d'un diagnostic des enjeux de genre. Cela permet de couvrir toutes les étapes recensées dans la feuille de route, puis de participer au processus de planification de la lutte contre le VIH pour veiller à ce que les questions de genre y soient incluses. Cependant, même si l'on n'intervient qu'à la fin du processus, il reste possible de modifier la stratégie ou le plan pour traiter de problèmes particuliers liés à l'inégalité entre les sexes, comme ce fut le cas pour le Belize (p. 41).

4. PARTICIPER AU PROCESSUS DE RÉDACTION

4.1 Créer des opportunités de participation

NÉGOCIER AVEC LES PERSONNES EN CHARGE DU PROCESSUS POUR LAISSER SUFFISAMMENT DE PLACE POUR UNE EXPERTISE SUR LES QUESTIONS DE GENRE PENDANT QUE LE PLAN EST EN COURS D'ÉLABORATION

OBJECTIF

Veiller à ce que les engagements politiques en faveur de l'intégration se concrétisent



PRINCIPE

Les bonnes intentions perdent souvent de leur élan au cours du processus de rédaction de la stratégie ou du plan. Il est donc vital de veiller à ce que quelqu'un ayant à la fois l'expertise et l'influence nécessaires soit un acteur central du processus.



RÉSULTATS

Participation tout au long du processus de rédaction et de mise au point du document, y compris lors des négociations sur le budget



OUTILS

Matériaux préparés lors des étapes précédentes

LE SOUCIS DE LA REDEVABILITE DANS UN PROGRAMME : LE KENYA

Au Kenya, la riposte nationale au VIH est déjà fortement orientée vers une intégration des dimensions de genre. Toutefois le pays avait besoin d'accompagner cette démarche avec un processus de bonne gouvernance. Une étude quasi expérimentale des organisations de la société civile a révélé que 33 % d'entre elles ne suivaient pas de règles financières préétablies et que 50 % d'entre elles n'avaient ni manuels de ressources humaines ni cadre de suivi.

En 2010, *Liverpool VCT, Care and Treatment* a entrepris de former une équipe nationale multisectorielle comprenant des acteurs de tous niveaux. Cela a son importance, car elle a fourni un modèle qui s'avérera utile à l'avenir pour le suivi et l'évaluation des ripostes nationales au VIH au Kenya. L'équipe a aidé au recueil des résultats de diagnostics genrés de la riposte nationale au VIH. Pour que les rapports soient complets, l'équipe nationale multisectorielle a aidé à rédiger un guide de diagnostic pour recenser les lacunes et faire des recommandations.

CINQUIEME ÉTAPE

► Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation des interventions commence par la description du cadre de référence, à savoir un cliché de la réalité qui prévaut au départ de la stratégie ou du plan, réalité à laquelle celui-ci entend se confronter.

Le monitoring (suivi) est un processus continu de récolte de données sur des paramètres précis, afin d'évaluer comment progresse l'intervention. (Voir Section 5 : Outils). Les données apportent des informations tant qualitatives que quantitatives sous forme d'enquêtes, de documentation, de groupes de discussion, d'interviews, d'observations, etc. La récolte de données a pour but de faciliter l'évaluation et de comprendre comment et pourquoi des changements se produisent.

L'évaluation est un processus périodique qui vise à déterminer si l'on a atteint les résultats prévus pour une période donnée, ce qui a changé et quelles répercussions ces changements ont eu sur les populations ciblées. Le but d'une évaluation est de dresser un tableau des processus qui entraînent des changements et l'impact qu'ont ces derniers sur des groupes de populations donnés. Les évaluations fournissent des orientations et permettent de mieux comprendre les facteurs qui contribuent aux inventions. Elles permettent d'affiner les interventions.

Définir des indicateurs constitue une étape primordiale de la planification du suivi et de l'évaluation. Les indicateurs sont les points qui marquent les endroits où l'on mesurera le changement. Les indicateurs d'égalité de genre et les données de base ventilées par sexe (femmes/hommes) ainsi que des études menées de façon continue apporteront des réponses aux questions sur l'influence des enjeux de genre sur l'épidémie de VIH.

5. SUIVI ET ÉVALUATION

5.1 Suivi

DÉFINIR ET DÉMARRER LA COLLECTE DE DONNÉES TELLES QU'ELLES ONT ÉTÉ DÉFINIES DANS LE «CADRE DE RÉSULTATS» A L'ETAPE 3, AFIN DE MESURER LES PROGRES ACCOMPLIS

OBJECTIF

Formuler un plan de suivi qui donne à la fois un contexte et un contenu à la riposte nationale, avec des données qui soutiennent la programmation selon le «cadre de résultats», afin de suivre les changements en continu



PRINCIPE

Une stratégie de suivi explicite permet de mesurer en permanence les performances des interventions ainsi que l'allocation des ressources, d'après les leçons tirées des données de suivi afin d'obtenir des informations stratégiques sur l'évolution de l'épidémie



RÉSULTATS

Des données de base ventilées par âge et par sexe, des données de suivi périodiques afin de mettre en lumière les lacunes à combler dans les connaissances et dans les évidence relevées; des recommandations sur le type d'études supplémentaires ou d'outils de collecte de données requis pour combler ces lacunes et arriver à un suivi performant des progrès accomplis pour atteindre les résultats escomptés



OUTILS

Cadres de S&E

Outils et manuels de S&E sensibles au genre

5.2 Évaluation

EBAUCHER UN PLAN D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE SENSIBLE AU GENRE QUI DÉCRIVENT LES PRINCIPALES DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES, COMPORTEMENTALES ET SOCIOLOGIQUES QUI SERVIRONT À MESURER LES CHANGEMENTS SURVENUS SUITE AUX INTERVENTIONS PRÉVUES; DÉCRIRE LES ANALYSES QUI SERONT NÉCESSAIRES POUR MESURER LES PROGRES ACCOMPLIS VERS L'OBTENTION DES RÉSULTATS STRATÉGIQUES ESCOMPTÉS

OBJECTIF

Créer un cadre d'évaluation sensible au genre, en se référant au Cadre de résultats élaboré lors de la 3e étape et aux besoins de collecte de données définis dans l'activité 1 de la 4e étape, afin de procéder aux modifications stratégiques du plan national qui s'imposent au vu de l'évolution de l'épidémie en fonction des interventions stratégiques



PRINCIPE

Les évaluations sensibles au genre permettent d'obtenir des informations et des connaissances sur les stratégies qui donnent de bons résultats et d'identifier les insuffisances (en termes de fonds, activités, compétences, information, cibles, besoins, résultats). On saura ainsi ce qui est à modifier ou à renforcer pour chacun des facteurs qui ont un impact sur le succès des interventions (p. ex. politiques, facteurs culturels, religion)



RÉSULTATS

Un cadre d'évaluation sensible au genre, avec des indicateurs bien définis, afin de comprendre les changements survenus aux différents niveaux de la stratégie / du plan



OUTILS

Outils de diagnostic sensible au genre
Cadres de S&E sensibles à la dimension de genre

SIXIEME ÉTAPE

► **Terminer et appliquer la stratégie et le plan en matière de VIH**

Mettre la dernière main à la stratégie ou au plan, le mettre en oeuvre, le suivre et l'évaluer : la présente section contient des instructions pour tester la sensibilité au genre et la qualité globale de la stratégie / du plan. Elle est adaptée à divers contextes (p. ex. stratégies autonomes de lutte contre le VIH, plans multisectoriels, composante VIH de stratégies et plans de santé publique ou de développement etc.). La section porte également sur l'intégration du genre dans toutes les activités de mise en oeuvre et de suivi, et sur la diffusion de la stratégie, du plan de travail, et des plans de suivi et évaluation auprès de tous les protagonistes clés.

6. FINALISER LE PLAN DE TRAVAIL ET METTRE EN OEUVRE LA STRATEGIE

6.1 Validation

ORGANISER DES ATELIERS CONSULTATIFS AVEC DES ACTEURS DE TOUS LES SECTEURS POUR VALIDER LES PARAMETRES LIÉS AU GENRE DANS LA STRATÉGIE / LE PLAN

OBJECTIF

Veiller à ce que la stratégie / le plan se fonde sur des apports de toutes les couches de la société et que la dimension genre et ses paramètres rencontrent une large approbation



PRINCIPE

Une large validation des paramètres du genre et de la stratégie / du plan dans son ensemble est garante d'une réelle collaboration pour combattre les inégalités entre les sexes et lutter contre le VIH



RÉSULTATS

Une stratégie / un plan de lutte contre le VIH doté d'un cadre de prise en compte du genre bien défini, connu des protagonistes et bénéficiant de leur appui

6. FINALISER LE PLAN DE TRAVAIL ET METTRE EN OEUVRE LA STRATEGIE *(suite)*

6.2 Diffusion

DIFFUSER LARGEMENT TOUS LES ASPECTS DE LA STRATÉGIE / DU PLAN (NOTAMMENT LE PLAN DE TRAVAIL, LE PLAN DE SUIVI, LES MATERIAUX ET OUTILS CRÉÉS PENDANT LE PROCESSUS)

OBJECTIF

Garantir une appropriation et une mise en œuvre collectives afin d'atteindre les objectifs de la stratégie / du plan ;

Promouvoir tous ensemble un environnement qui combatte les inégalités de genre sous-jacentes



PRINCIPE

Participation collective aux objectifs de la stratégie/du plan



RÉSULTATS

Diffusion publique de la stratégie / du plan

6.3 Suivi des progrès

COLLECTE RÉGULIÈRE DE DONNÉES À COMPARER AUX DONNÉES DE BASE

OBJECTIF

Mesurer les résultats et faire les ajustements nécessaires à la stratégie / au plan en se fondant sur la collecte continue des données



PRINCIPE

La collecte régulière de données et leur analyse commence pour que les changements soient visibles et mesurables



RÉSULTATS

Données ventilées par sexe, identité sexuelle, âge, statut économique, éducation, origine (rurale/urbaine)



OUTILS

Outils et stratégies de monitoring des enjeux de genre

6. FINALISER LE PLAN DE TRAVAIL ET METTRE EN OEUVRE LA STRATEGIE *(suite)*

6.4 Évaluations périodiques

MENER PÉRIODIQUEMENT UNE ÉVALUATION DES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR ESTIMER LES RÉSULTATS ET ARRIVER À UNE COMPRÉHENSION PROFONDE DES RAISONS DU CHANGEMENT OU DES OBSTACLES QUI LE FREINENT

OBJECTIF

Pour garantir une amélioration continue des interventions stratégiques, promouvoir les prises de décision sur des bases factuelles bien fondées ainsi que la bonne gouvernance, nourrir les processus d'apprentissage et le renforcement permanent des capacités pour remédier aux faiblesses et aux lacunes



PRINCIPE

Les évaluations périodiques améliorent les interventions et l'apprentissage fondé tant sur les bonnes pratiques que sur la détection des faiblesses de la stratégie ; cela permet d'améliorer la conception et la mise en œuvre à toutes les phases de planification ultérieures en se basant sur des objectifs clairement définis avec des indicateurs adéquats et mesurables



RÉSULTATS

Rapport d'évaluation sous diverses formes, notamment publication des informations sur les progrès accomplis et les domaines à améliorer



OUTILS

Plans de S&E sensibles au genre
Évaluations et stratégies sensibles au genre
Indicateurs VIH sensibles au genre et transformateurs

Revenir à la 1e ÉTAPE et répéter le cycle

5. Boite à outils

Comprendre les concepts

Sexe et genre : On fait communément la distinction entre sexe considéré comme une catégorie biologique et physiologique et genre considéré comme une catégorie sociale. Les deux « se recoupent parfois, cependant. Les rôles masculins / féminins peuvent être liés à des impératifs biologiques, alors que les comportements et gestes sociaux peuvent influencer sur la biologie. » (Voir Encadré 4) Dans ce contexte, genre se réfère à la gamme de rôles socialement déterminés dévolus aux hommes et aux femmes dans des contextes culturels variés et aux relations entre les deux sexes, ainsi qu'au fait de répartir les individus en deux catégories biologiques : les femmes et les hommes.³⁸ Les contextes sociaux et culturels déterminent ce que l'on attend d'un homme ou d'une femme, d'une fille ou d'un garçon, ce qu'on leur permet et ce qu'on valorise chez eux. Ces rôles s'acquièrent à travers un processus de socialisation et sont donc interchangeable. Par conséquent, lorsqu'on adopte une approche sensible au genre, on attire l'attention sur le contexte (éducatif, social, traditionnel, juridique, économique et politique) qui détermine, pour l'un et l'autre sexe, les rôles, les responsabilités, l'accès aux ressources et leur contrôle, ainsi que la capacité à se protéger. Les initiatives visant à l'égalité de genre incluent donc tant les femmes que les hommes afin de faire évoluer les attitudes et comportements en la matière. Les rôles qui leur sont assignés peuvent être négatifs pour les deux sexes et requérir des interventions stratégiques qui les incluent tous les deux afin de déterminer ce que l'on entend par « masculin » et « féminin ».

Égalité de genre : Elle existe lorsque hommes et femmes sont en mesure de bénéficier également de la répartition du pouvoir et de l'influence, qu'ils ont les mêmes opportunités, droits et obligations dans les sphères publique et privée, notamment en termes d'emploi ou de capacité à générer des revenus, qu'ils ont également accès à une éducation de qualité et à des opportunités de renforcement des capacités, qu'ils ont également la possibilité de développer leur plein potentiel, qu'ils ont également accès aux ressources et services au sein de leur famille, de leur communauté et de la société en général et qu'ils sont égaux devant la loi et les politiques. Cela ne veut pas dire qu'hommes et femmes sont pareils, mais que leurs droits, leurs

38 Le fait de limiter l'appartenance biologique à deux catégories seulement (mâle et femelle) est de plus en plus souvent remis en question. C'est pourquoi certains pays, dont le Népal, reconnaissent légalement un « troisième genre » souvent appelé « transgenre ». Voir PNUD : Au Népal, un recensement reconnaît le troisième sexe, http://www.undp.org/content/undp/fr/home/ourwork/hiv-aids/successstories/Nepal_third_gender_census_recognition/.

responsabilités et les opportunités qui se présentent à eux ne dépendent pas de leur sexe. Les initiatives visant à étendre l'égalité de genre aux ripostes nationales au VIH devraient se fonder sur un engagement en faveur de la jouissance pleine et entière des droits humains, y compris la non-discrimination et le droit à une vie sans violence.

L'expression **normes sexospécifiques de genre** se réfère à des croyances et coutumes apprises et en constante évolution dans une société qui définit ce qui est « socialement acceptable » en termes de rôles, de comportements et de statut, pour les hommes comme pour les femmes. Dans le contexte de l'épidémie de VIH, ces normes pèsent fortement sur les comportements à risque tant des hommes que des femmes, ainsi que sur l'expression de leur sexualité et leur vulnérabilité face à l'infection au VIH et à son impact. Elles influencent notamment leur capacité à obtenir et utiliser des informations et produits relatifs à la prévention du VIH ou au traitement, aux soins et aux soutiens en la matière. Elles peuvent aussi être à la base de discriminations et de violences à l'encontre des hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, des lesbiennes et des transgenres, les exposant davantage à l'infection au VIH et à son impact.

ENCADRÉ 4

Dans *Including Gender in Public Health Research*, le Dr Susan S. Philips explique que « le terme sexe s'utilise pour connoter le fait biologique d'être né mâle ou femelle. *Genre* (ou identité sexuelle) se réfère aux rôles que chaque sexe assume au sein d'un groupe ou d'un environnement particulier, d'une culture ou d'un pays ainsi qu'aux hiérarchies et relations de pouvoir qui s'y pratiquent, au fait d'avoir différemment accès aux ressources et à la division du travail. Ainsi, être enceinte d'un enfant est un rôle sexuel. Mais assumer la responsabilité parentale est un rôle lié à l'identité sexuelle. Les deux se recoupent parfois, cependant. Les rôles masculins/féminins peuvent être dus à des impératifs biologiques, alors que les comportements et gestes sociaux peuvent influencer sur la biologie. »

(Public Health Reports/2011 Supplément 3/Volume 126)

Les **données ventilées par sexe** constituent un ensemble d'informations classées par sexe, afin de présenter celles-ci séparément pour les hommes et les femmes, les filles et les garçons. Les données ventilées par sexe peuvent refléter les rôles dévolus à l'un ou l'autre sexe ainsi que la réalité des situations et conditions dans lesquelles vivent les hommes et les femmes. Mesurées à intervalles réguliers pendant un certain laps de temps, elles peuvent servir à évaluer les changements et l'impact, à faire ressortir les points faibles ou les points forts en matière d'allocation des ressources et à affiner davantage ou ajuster les interventions, car elles donnent un aperçu plus clair de la situation. L'absence de données ventilées par sexe peut nuire au succès ou à l'efficacité des interventions.

Checklist pour l'intégration du genre

« Intégrer une perspective genrée, c'est évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines — politique, économique et social — de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes. »

Conseil économique et social des Nations Unies, 1997

Questions clés³⁹

Est-ce que la stratégie / le plan

- aborde les questions d'inégalité de genre en envisageant l'impact des stratégies d'intervention sur ces inégalités ?
- base les stratégies d'intervention sur des données ventilées par âge et par sexe et une analyse des enjeux de genre ?
- combat la stigmatisation et la discrimination en relation avec l'identité sexuelle et autres facteurs connexes ?
 - Le plan prend-il en compte la discrimination au coeur des lois, des politiques et stratégies nationales ?
 - Fait-il la promotion de programmes d'éducation et de formation qui combattent la stigmatisation et la discrimination pour modifier tant les attitudes que les comportements ?
- promeut les droits de la femme aux différents niveaux décisionnels (p. ex. au sein de la famille, de la communauté, au travail, dans les processus législatifs et décisionnels) ?
- aborde l'exploitation sexuelle et économique des femmes et des filles ?
 - Envisage-t-il des garde-fou par le biais de lois ou de politiques ?
 - Promeut-il / insiste-t-il sur l'élaboration de garde-fous juridiques et politiques si ceux-ci n'existent pas ?
- met l'accent sur l'éducation tant formelle qu'informelle ?
- promeut un large accès à des traitements antirétroviraux, des soins et un soutien de qualité ?
- veille à la possibilité d'obtenir conseils et tests de dépistage confidentiels et volontaires ?
- comprend des programmes destinés spécialement aux groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les adolescentes, les professionnel(le)s du sexe, les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes et les transgenres ?

39 Certaines parties sont adaptés de : 2006. *Gender Mainstreaming: 10 Steps into the Policy-making Process*. http://www.unep.org/civil_society/GCSF8/pdfs/gender_10steps.pdf.

Liste récapitulative pour l'intégration de la problématique hommes/femmes et du VIH dans les processus de planification

N°	Questions à poser	Cocher
1	Votre travail se fonde-t-il sur une évaluation claire des dimensions de genre du VIH dans chaque endroit et se préoccupe-t-il autant de l'épidémiologie que du contexte social, économique et juridique ?	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous précisé le contexte juridique et politique, recensé les domaines où des modifications de la législation et des politiques sont les plus urgentes en tant que facteurs cruciaux pour des ripostes efficaces au VIH ?	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous donné des définitions claires des interventions qui permettent d'observer les différences en fonction du genre ou des aspects où l'identité sexuelle joue un rôle important ?	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous caractérisé les façons dont la vulnérabilité au VIH et son impact sont vécus différemment par et parmi les hommes et les femmes (et les populations clés) et les facteurs précis qui jouent un rôle manifeste dans ces différences ?	<input type="checkbox"/>
5	Avez-vous fourni une analyse des obstacles qui empêchent la participation pleine et égale des hommes et des femmes et la jouissance de leurs droits en relation avec l'égalité de genre et le VIH ?	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous pris des mesures en vue d'analyser l'impact des rôles masculins / féminins sur le processus de changement induit par des politiques ou interventions en matière de VIH ?	<input type="checkbox"/>
7	Avez-vous fourni des indicateurs clairs sur le type d'interventions nécessaires et les résultats possibles par le biais d'activités particulières ?	<input type="checkbox"/>
8	Avez-vous mis en valeur les synergies possibles en matière de développement en intégrant pleinement les questions de genre et d'égalité des sexes ? Vous êtes-vous fondé sur et avez-vous appuyé l'intégration des questions liées au genre et au VIH dans tous les plans nationaux de développement et les plans relatifs à l'égalité de genre ?	<input type="checkbox"/>
9	Votre travail est-il aligné sur et contribue-t-il à l'accomplissement des grands engagements internationaux, régionaux et nationaux en matière de droits humains et d'égalité de genre ?	<input type="checkbox"/>
10	Avez-vous inclus des plans et budgets pour le renforcement des capacités des acteurs sur le genre, l'intégration du genre et la budgétisation sensible au genre ?	<input type="checkbox"/>
11	Avez-vous reconnu de façon explicite le besoin de s'attaquer de front aux inégalités de genre et à la discrimination à l'égard des femmes et des filles, ainsi que des populations clés ?	<input type="checkbox"/>

Dix stratégies globales pour faire avancer une riposte au VIH sensible au genre⁴⁰

- 1) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent reconnaître, défendre et protéger les droits de la femme.
- 2) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent reconnaître et faire avancer le leadership des femmes et leur réelle participation, en particulier pour des protagonistes clés comme les femmes vivant avec le VIH, les jeunes femmes, les prestataires de soins à domicile et les femmes provenant de communautés marginalisées.
- 3) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH devraient proposer une riposte au VIH axée sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.
- 4) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent réduire la vulnérabilité au virus et se préoccuper des facteurs structurels de sa transmission chez les femmes et les filles. Ils doivent aussi prévenir la transmission du virus en proposant des interventions sexospécifiques ou destinées aux femmes et aux filles.
- 5) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent reconnaître que l'inégalité entre les genres est l'un des moteurs fondamentaux de la violence sexiste et s'attacher à lutter contre celle-ci, car elle est à la fois une des causes et une des conséquences de la transmission du VIH.
- 6) Ils doivent combattre la violence sexiste sous toutes ses formes : violences par un partenaire intime, violence sexuelle et violence psychologique, ainsi que la violence systémique et structurelle en temps de paix ou en période de conflit ou d'après-conflit.
- 7) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent insister sur l'accompagnement psychologique et le dépistage volontaire comme point d'entrée vers les services, en garantissant le consentement préalable et la confidentialité, conformément aux normes nationales et internationales.
- 8) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent reconnaître que la majorité des soins sont donnés par des femmes et des filles, en particulier les femmes plus âgées, et s'efforcer de réduire la charge de soins imposée aux femmes et aux filles.
- 9) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent se préoccuper des besoins quotidiens des femmes et des filles vivant avec le VIH ou affectées par celui-ci.
- 10) Les plans et stratégies de lutte contre le VIH doivent reconnaître l'importance absolue de la bonne gouvernance lorsqu'on se préoccupe des femmes, des filles et de l'égalité de genre, ainsi que la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles pour suivre et rendre des comptes au sujet des interventions concernant ces dernières.

40 Crone, E. T., Gibbs, A. and Willan, S. (2011) *From Talk to Action: Review of Women, Girls, and Gender Equality in National Strategic Plans for HIV and AIDS in Southern and Eastern Africa*. HEARD and ATHENA Network: Durban, South Africa.

Étapes	Posez-vous la question
1. Participation aux processus de planification des programmes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qui sont les parties prenantes ? ✓ L'équilibre entre les sexes est-il respecté dans tous les organes et institutions concernés ? ✓ Des mécanismes institutionnels ont-ils été incorporés pour faciliter et assurer le suivi de l'intégration de genre ? ✓ Les ONG féminines, les réseaux de femmes vivant avec le VIH, les spécialistes des questions de genre sont-ils impliqués dans la planification et la mise en œuvre de votre intervention ? ✓ Avons-nous une base de données sur les spécialistes des questions de genre ?
2. Quelle est l'analyse des enjeux de genre pour cette question ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le VIH affecte-t-il différemment les hommes et les femmes, les garçons et les filles et ceux qui ont une identité sexuelle différente ? ✓ Qu'est-ce que la division du travail entre hommes et femmes (leurs rôles productifs et reproductifs) a à voir avec le VIH ? ✓ Qui a accès aux biens et ressources et les contrôle ? ✓ Comment des facteurs comme la législation, la culture, le profil économique, le profil en matière d'éducation etc. affectent-ils les hommes et les femmes, les garçons, les filles et les transgenres ?
3. Quel est l'objectif ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quel est le but recherché ? ✓ L'objectif est-il ventilé par sexe ? ✓ L'objectif comprend-il un engagement plus large à améliorer l'égalité de genre ?
4. De quelles informations disposons-nous ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avons-nous des données ventilées par sexe sur le VIH ? ✓ Savons-nous de quelles interventions spécifiques nous avons besoin pour les femmes et les hommes ou les transgenres ? ✓ Savons-nous quels sont les obstacles spécifiques que les hommes, les femmes, les filles, les garçons et les transgenres doivent surmonter pour avoir accès aux services relatifs au VIH ? ✓ Le cadre de référence donne-t-il des informations sur les inégalités entre les sexes en matière d'accès aux ressources, de rôles, de besoins et de contrôle des biens ? ✓ Les données qui ont servi à élaborer le PSN sont-elles ventilées par sexe ?
5. Qui sont les bénéficiaires ciblés ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les bénéficiaires ciblés pour chaque intervention et activité sont-ils ventilés par sexe ? ✓ Ciblons-nous tout particulièrement les femmes et les filles pour les interventions visant à faire progresser l'égalité des sexes ? ✓ Veillons-nous à maintenir l'équilibre entre les sexes parmi les bénéficiaires cibles ?

Étapes	Posez-vous la question
6. Quelles sont les activités ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les activités prévues impliquent-elles les hommes, les femmes et les transgenres ? ✓ La promotion de l'égalité des sexes se reflète-t-elle et est-elle expliquée dans les objectifs de l'activité, sa justification ou son principe ? ✓ La lutte contre l'exclusion / la discrimination à l'égard des femmes, des filles et de populations clés se reflète-t-elle et est-elle expliquée dans les objectifs de l'activité, sa justification ou son principe ?
7. Quels sont les cibles et indicateurs ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des indicateurs ont-ils été créés pour mesurer la progression vers la réalisation de chaque objectif ? ✓ Ces indicateurs mesurent-ils les aspects genrés de chaque objectif ? ✓ Des cibles ont-elles été établies afin de garantir l'équilibre entre les genres dans toutes les activités ? ✓ Des indicateurs de produits ont-ils été créés qui se réfèrent à l'égalité et à l'équité de genre ? ✓ Des indicateurs de résultats ont-ils été créés qui se réfèrent à l'égalité et à l'équité de genre ?
8. Qui va mettre le plan en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ces partenaires ont-ils reçu une formation sur l'intégration du genre pour qu'une perspective sensible au genre puisse se maintenir tout au long de la mise en œuvre ? ✓ Les hommes et les femmes participeront-ils tous deux à la mise en œuvre ?
9. Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La stratégie de suivi et évaluation intègre-t-elle des perspectives genrées ? ✓ Le système de suivi incorpore-t-il des informations sur le monitoring de l'égalité de genre ? ✓ Le cadre de références contient-il des informations sexospécifiques, afin de pouvoir mesurer séparément les produits / résultats de l'intervention pour les hommes et les femmes, ou les filles et les garçons ? ✓ L'égalité de genre est-elle intégrée dans l'évaluation, conformément au cadre de références et aux indicateurs ? ✓ L'impact potentiellement négatif de l'intervention sera-t-il suivi et évalué (p. ex. augmentation possible de la charge pour les femmes ?)
10. Budget	<ul style="list-style-type: none"> ✓ A-t-on eu recours à une budgétisation sensible à la dimension de genre pour formuler le budget, afin que les hommes et les femmes, les filles et les garçons bénéficient tous de l'intervention prévue ? ✓ Des allocations budgétaires sont-elles prévues pour la mise en œuvre d'éléments / mesures sexospécifiques ? ✓ A-t-on tenu compte dans le budget de la nécessité d'organiser une formation sur la sensibilisation au genre ou d'engager des spécialistes des questions de genre pour des contrats à court terme ? ✓ A-t-on prévu des termes de référence et un budget pour les responsabilités relatives à l'intégration du genre ?

Étapes à suivre pour la formulation d'un PSN, tel que le décrit la Banque Mondiale dans Stratégies et Plans d'action nationaux contre le VIH/SIDA (ASAP)

I. Planifier le processus

Étape 1 Déterminer qui sera impliqué dans le Plan Stratégique National (PSN) et comment

Étape 2 Créer des passerelle avec d'autres processus de planification

Étape 3 Créer une feuille de route

- Fixer les échéances
- Planifier des ateliers de validation pour chaque étape clé

II. Préparer la stratégie

Étape 4 Accomplir le travail préparatoire nécessaire

Étape 5 Renforcer les capacités pour une planification axée sur les résultats

III. Recenser les objectifs clés, les résultats et les indicateurs de la stratégie

Étape 6 Définir les objectifs généraux de la stratégie

Étape 7 Définir les résultats clés escomptés pour chacun des programmes stratégiques

Étape 8 Identifier les programmes stratégiques susceptibles de fournir les résultats escomptés

Étape 9 Définir les interventions et estimer le coût de la stratégie

- Lancer la préparation du plan opérationnel

IV. Planifier l'analyse des données et son exploitation

Étape 10 Répertorier les sources et les procédures de collecte de données pour chacun des indicateurs.
Préparer la revue du plan de S&E

Étape 11 Préciser comment les résultats seront exploités pour mieux mettre en oeuvre la riposte au sida et pour permettre des révisions ultérieures

V. Finaliser le plan stratégique national

Étape 12 Organiser des ateliers de validation

Étape 13 Diffuser largement le PSN, le plan opérationnel et le plan de S&E révisé

Éléments essentiels pour la formulation d'un budget VIH sensible au genre

Le vécu et l'impact du VIH et du sida sur la vie des femmes, des filles, des hommes et des garçons sont bien compris quel que soit leur degré de marginalisation.

À défaut d'informations détaillées, un bon point de départ consiste à déterminer quelles sont les données ventilées les plus indispensables. Cela permet dans un premier temps de rendre leur collecte moins difficile à gérer. Il est important que des consultations aient lieu dans tous les secteurs, de manière à faciliter la participation d'hommes et de femmes représentant l'ensemble des catégories de population marginalisées qu'on aura recensé.

Une fois que des priorités ont été établies concernant les informations à recueillir, veillez à établir une bonne relation de travail participatif avec les personnes clés, les organisations et les agences les mieux placées pour vous aider à recueillir les données requises (indiquez les informations qui sont déjà disponibles et les sources qui peuvent y donner accès).

Le recensement des besoins prioritaires doit refléter une grande visibilité des besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons en matière de VIH et de sida quel que soit le type de marginalisation qu'ils ou elles subissent.

Même si l'information est lacunaire, il est utile de déterminer le niveau de désagrégation qui existe déjà, puis de définir le meilleur moyen d'apporter des améliorations aux données disponibles. Par exemple, s'il n'existe pas de données ventilées détaillées pour tous les besoins considérés comme prioritaires, déterminez ceux qui constituent un point de départ crucial et/ou la catégorie de données ventilées qui sera sans doute la plus utile pour tous les besoins prioritaires (p. ex. informations sur le type d'appui dont ont besoin les filles de 14–19 ans des zones rurales ainsi que les garçons de 14–19 ans des zones rurales par rapport à leurs homologues des zones urbaines). Ensuite, songez à créer des mécanismes permettant de capter les informations requises pour combler les lacunes en la matière.

Les interventions qui ont été sélectionnées visent à répondre aux besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons en matière de VIH et de sida.

Utilisez le guide OMS pour l'analyse genrée des activités relatives au VIH/SIDA en faisant la part des informations disponibles et de celles qui ont classées comme prioritaires (World Health Organisation, 2003. *Integrating Gender into HIV/AIDS programs: A review paper.*)

Les activités, résultats, moyens et produits relatifs aux interventions sélectionnées sont clairement décrits pour refléter les besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons en matière de VIH et de sida, quel que soit les types de marginalisation auxquels ils ou elles sont exposé(e)s.

L'établissement du coût de revient des interventions s'effectue dans une perspective genrée, en sachant précisément quels sont les activités, résultats, moyens et produits requis pour chacune des interventions sélectionnées.

Lorsqu'on établit les coûts à travers une optique sensible au genre, il faut envisager, entre autres, les questions suivantes :

- Quelles sont les activités et le type de soutien nécessaires pour permettre à chaque femme et chaque homme concernés de faire appel à un service spécifique, d'y avoir accès et d'en bénéficier effectivement ?
- Quelles sont les activités et moyens qui empêcheraient chaque femme et chaque homme concernés de faire appel à un service spécifique, d'y avoir accès et d'en bénéficier effectivement ?

Le budget alloué est suffisant pour permettre la mise en œuvre des interventions sélectionnées.

Les capacités et l'expertise nécessaires pour assurer la mise en œuvre des interventions sélectionnées sont disponibles.

Des mécanismes sont en place pour faciliter la participation des femmes, des filles, des hommes et des garçons à l'élaboration du budget tout au long du processus, quel que soit leur marginalisation.

Des indicateurs ont été créés pour permettre de contrôler les budgets, la source des fonds, les dépenses et même l'impact effectif de ses dépenses sur le terrain.

Éléments permettant d'évaluer dans quelle mesure le budget existant est sensible à la dimension de genre

- ✓ Des fonds suffisants ont été libérés pour des interventions répondant en général ou de manière spécifique aux besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons.
- ✓ Les interventions répondant aux besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons se sont vues allouer des crédits budgétaires suffisamment prioritaires au sein de la riposte nationale.
- ✓ Des fonds ont été alloués aux interventions afin de déterminer dans quelle mesure celles-ci répondent aux besoins qui ont été recensés pour les femmes, les filles, les hommes et les garçons.
- ✓ Les fonds alloués à des interventions sexospécifiques ont été dépensés comme prévus.
- ✓ L'impact de tels crédits peut être évalué pour savoir s'ils répondent aux besoins des femmes, des filles, des hommes et des garçons.
- ✓ Des mécanismes sont en place pour faciliter la participation des femmes, des filles, des hommes et des garçons au cycle budgétaire.
- ✓ Les budgets prévus pour les interventions peuvent être suivis depuis les sources de financement jusqu'aux dépenses et à l'impact.
- ✓ Les informations requises pour permettre des améliorations dans l'élaboration des budgets ont été clairement définies.

Lorsqu'on mène une telle évaluation après la mise en œuvre d'un budget PSN formulé pour tenir compte des enjeux liés au genre, il est important d'évaluer les montants réels alloués aux interventions par rapport à ceux qui ont été estimés. En cas de différence, il est utile d'en explorer les raisons.

Suivi & évaluation

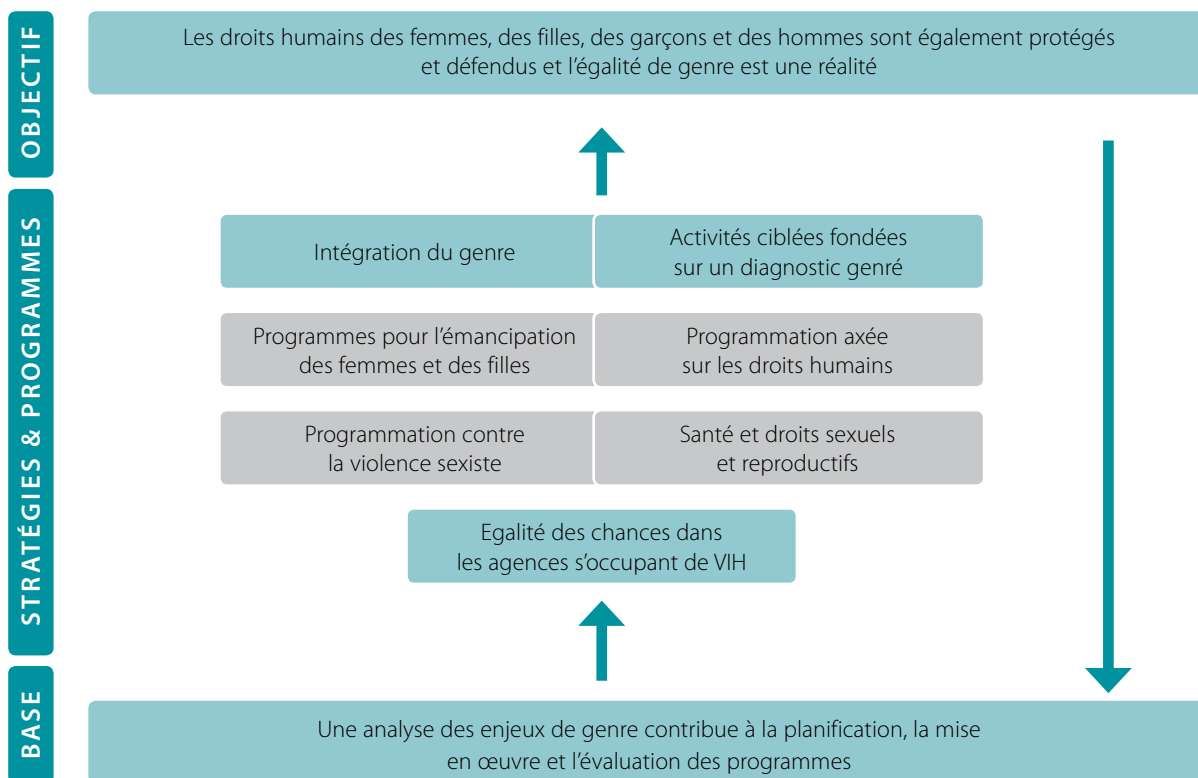
Suivi	Évaluation
Collecte systématiquement des données sur les indicateurs, compare les résultats obtenus avec les résultats ciblés	Étudie pourquoi les résultats visés ont été atteints ou pas
Lie les activités et les ressources aux objectifs qu'elles servent	Évalue les contributions spécifiques de certaines activités aux résultats
Traduit les objectifs en indicateurs de performance et fixe l'échelle ciblée	Examine le processus de mise en œuvre
Clarifie les objectifs du programme	Explore les résultats non voulus
Rend compte des progrès aux gestionnaires et leur signale la présence de problèmes	Tire les leçons, met en relief les réalisations significatives ou le potentiel d'un programme et fait des recommandations pour l'améliorer

Kusek, J et Rist, R, 2004. *Culture du résultat. Dix étapes pour mettre en place un système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats*. Banque mondiale. Editions Sont-Martin.

Cadre d'organisation du suivi et de l'évaluation

Les fait-on à suffisamment grande échelle ? Déterminer l'efficacité collective	Suivi des résultats & de l'impact	Des initiatives collectives sont-elles mises en œuvre à suffisamment grande échelle pour avoir un impact sur l'épidémie (couverture) Synthèse des études et de la surveillance
Les faisons-nous correctement ? Suivi et évaluation des programmes nationaux	Résultats	Les interventions marchent-elles ou font-elles évoluer les choses ? Synthèse des études d'évaluation des résultats
	Produits	Le programme est-il mis en œuvre comme prévu ? Synthèse du suivi des produits
	Activités	Que faisons-nous ? Le faisons-nous correctement ? Suivi et évaluation du processus, synthèse de l'évaluation de la qualité
Est-ce que nous faisons ce qu'il faut ? Comprendre les réponses potentielles	Intrants	De quelles interventions et ressources avons-nous besoin ? Suivi des besoins, ressources, analyse de la riposte, suivi des intrants
		Quelles sont les interventions qui marchent (efficacité et performances) ? Études sur l'efficacité et les performances, évaluation formative et sommative, synthèse des recherches
		Quels sont les facteurs aggravants ? Recherche sur les facteurs
Identification du problème		Quel est le problème ? Analyse et surveillance de la situation

Schéma de programmation pour l'égalité de genre



L'intégration du genre devrait déboucher sur :

- Allocation de ressources suffisantes pour les enjeux de genre
- Des objectifs relatifs à l'égalité de genre figurent dans tous les documents de stratégie et d'orientation
- Participation égale des hommes et des femmes pour décider des priorités dans tous les aspects de la programmation
- Égalité des chances ainsi qu'égalité des bénéficiaires pour les hommes et les femmes par la prise en compte des contraintes spécifiques vécues par les femmes
- Égalité de genre à tous les niveaux et à tous les égards au sein de l'organisation

Le diagramme et l'encadré ci-dessus sont adaptés du Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire de l'IASC (http://www.humanitarianinfo.org/iasc/documents/products/docs/Gender%20Handbook_French%20Complete%20Rev.pdf)

Modèle de termes de référence : consultant spécialisé en genre

Pour mettre en place une riposte nationale au VIH sensible à la dimension de genre, il est nécessaire de planifier et financer des interventions qui traitent des inégalités de genre et des besoins des femmes et des filles, pleinement intégrées-ci dans les plans et stratégies nationaux de lutte contre le VIH. Une analyse rigoureuse des dynamiques de genre qui contribuent à la propagation de l'épidémie de VIH peut servir utilement de point de départ pour la planification, la budgétisation et le suivi des programmes de lutte contre le VIH. Il s'agit, entre autres, de considérer les femmes et les filles comme une composante spécifique des stratégies multisectorielles relatives au VIH, avec les allocations budgétaires correspondantes, tout en intégrant les femmes, les filles et l'égalité de genre dans toutes les parties de la stratégie, du plan ou du cadre qui les concernent. La législation et les politiques qui font obstacle à la fourniture de services aux femmes et/ou qui promeuvent ou au contraire freinent leur accès à la justice et aux droits humains doivent également être prises en considération.

En bref, il s'agit de prendre trois mesures cruciales pour intégrer le genre dans les PSN :

- Analyser la façon dont l'inégalité de genre, la discrimination et les pratiques préjudiciables influent sur la dynamique de la transmission du VIH et sur l'impact de l'épidémie elle-même, afin d'éclairer les stratégies, plans et budgets nationaux.
- Définir, sélectionner, financer et porter à grande échelle un ensemble de politiques, programmes et interventions adaptés à chaque contexte social et épidémiologique, notamment ceux qui traitent des questions de genre ou qui incorporent cette problématique dans d'autres activités, comme les programmes ciblant les filles et les garçons afin de toucher les jeunes à risque.
- Renforcer les capacités des organes nationaux de coordination de la riposte au VIH et les institutions partenaires afin de planifier et mettre en œuvre des programmes performants qui prennent en compte les enjeux de genre autour du VIH, et afin de créer des synergies entre les programmes sur cette question et d'élargir la programmation en faveur de l'égalité de genre.⁴¹

Objectifs

Le consultant spécialisé dans les questions de genre aura pour responsabilité de prendre des mesures destinées à intégrer la problématique du genre dans le PSN, de coordonner le Groupe de travail technique sur les questions de genre et de plaider pour l'intégration d'une optique sensible au genre dans d'autres groupes de travail clés.

Responsabilités

- ✓ Diriger a formulation, la mise en œuvre et le suivi d'un PSN sensible à la dimension de genre.

NB. Il est important que les Commissions nationales sur le sida et les ministères de la Santé contactent les ministères en charge des droits des Femme ou de l'Égalité de genre et encouragent leur participation, afin de garantir la bonne coordination des activités pour la mise en place d'une riposte nationale au sida sensible au genre. Parmi les autres acteurs gouvernementaux importants, citons les ministères des Finances, de la Planification du développement, des

41 ONUSIDA & PNUD, 2009, *Essential Actions on Gender and AIDS*.

Affaires économiques et de la Justice, surtout pour ce qui concerne la budgétisation sensible au genre et l'administration de la justice.

- ✓ Passer en revue les documents existants, dont les politiques, plans et rapports d'évaluation nationaux relatifs au VIH, au liens entre genre et VIH, à l'égalité de genre, à la santé et aux droits sexuels et reproductifs ou à la violence à l'égard des femmes, ainsi que ceux qui abordent les droits des professionnel(le) du sexe, des populations LGBTI etc.
- ✓ Passer en revue les rapports sur la mise en œuvre et l'évaluation de PSN antérieurs, et les plans stratégiques relatifs à l'égalité des sexes, répertorier les lacunes.
- ✓ Mener des interviews individuels et des discussions de groupe avec des informateurs clés de la Commission nationale sur le sida et des ministères de la Santé, des Droits des Femmes / de l'Égalité etc. pour évaluer les progrès accomplis et les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre d'une riposte nationale au sida sensible au genre.
- ✓ Recenser les acteurs clés et les principaux alliés au sein de la société civile et entreprendre des consultations auprès d'eux sur les progrès accomplis, les succès remportés et les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre des plans stratégiques relatifs à l'égalité des sexes et au VIH/sida. En particulier, organiser des consultations avec des groupes difficiles à atteindre comme les professionnel(le) du sexe, les groupes LGBTI etc.
- ✓ Collaborer avec le ministère des Droits des Femme / de l'Égalité, celui des Affaires étrangères / Relations internationales, les organes nationaux des droits humains et les organisations de la société civile concernées pour juger du statut de la ratification des instruments et protocoles internationaux et régionaux relatifs aux droits de la femme et au VIH & sida, ainsi que la transposition dans la législation nationale des instruments et protocoles ratifiés.
- ✓ Collaborer avec le ministère des Droits des Femme / de l'Égalité, celui de la Justice, les organes nationaux des droits humains et les organisations de la société civile concernées pour passer en revue les politiques publiques relatives aux droits des femmes et recenser les lois et politiques discriminatoires à leur égard.
- ✓ Collaborer avec le ministère de la Femme/de l'Égalité des sexes, celui de la Justice, les organes nationaux des droits de l'homme et les organisations de la société civile concernées pour passer en revue les politiques publiques relatives aux droits des femmes et recenser les lois et politiques discriminatoires à leur égard.
- ✓ Recenser les besoins en matière de formation des principaux acteurs dans les domaines de l'analyse des questions de genre, de l'intégration du genre, de la budgétisation sensible au genre etc. et le cas échéant, soutenir des programmes de formation approfondis.
- ✓ Recenser les lacunes dans les connaissances et préparer / gérer des études qui renforcent les connaissances factuelles sur l'égalité de genre, l'état actuel de l'épidémie et la riposte nationale.

- ✓ En se fondant sur une évaluation de PSN antérieurs et de nouvelles données factuelles sur les questions de genre, et en collaboration avec les agences nationales / internationales et les organisations de la société civile concernées, préparer une note préliminaire sur les objectifs visés (résultats et indicateurs) pendant la période couverte par la stratégie. Veiller à ce qu'une partie significative des résultats clés soient propres aux femmes, aux filles et autres groupes marginalisés.
- ✓ Passer en revue les meilleures pratiques dans le pays, la région ou le monde et en collaboration avec les agences internationales / régionales concernées et des organisations de la société civile, recommander des interventions spécifiques et transversales sensibles au genre afin d'atteindre les résultats escomptés.
- ✓ En collaboration avec les agences internationales / régionales concernées, des organisations de la société civile et des experts spécialisés dans la budgétisation sensible au genre, examiner les PSN antérieurs pour identifier les lacunes dans l'allocation des ressources aux programmes et services spécifiques comme transversaux. Recommander un budget, une évaluation des coûts et un financement sensibles au genre pour les stratégies thématiques du PSN, en vous assurant que des fonds sont mis à disposition pour des interventions sexospécifiques.
- ✓ Recenser les données qu'il sera nécessaire de recueillir (i) en continu, pour suivre les progrès qui ont été faits et (ii) périodiquement pour mesurer les indicateurs des progrès accomplis dans le cadre de la riposte nationale afin d'atteindre les résultats établis antérieurement.
- ✓ Préparer un plan d'évaluation et de recherche qui décrive les principales études épidémiologiques et comportementales, recherches opérationnelles, évaluations d'impact ou examens des programmes qui devront être menés pendant la période couverte par la stratégie, afin de comprendre l'évolution de l'épidémie et les effets de la riposte nationale.
- ✓ Coordonner les activités avec les parties prenantes, notamment d'autres équipes techniques, les ministères nationaux et les agences internationales, y compris les donateurs.

Qualifications et expérience (suggestions)

Le ou la candidate possèdera les qualifications, l'expérience, les connaissances et les compétences suivantes :

- ✓ Diplôme de niveau supérieur d'études sur les questions de genre, de sciences politiques, de santé publique ou autres sujets connexes
- ✓ Au moins dix ans d'expérience dans la gestion et la coordination de processus participatif de planification programmatique et d'intégration du genre
- ✓ Expérience et connaissances avérées dans les domaines du genre, de l'autonomisation des femmes, et du VIH/sida

- ✓ Connaissances des concepts relatifs à l'intégration du genre et expérience dans l'application de ces principes à la programmation en matière de VIH
- ✓ Solides compétences conceptuelles et analytiques
- ✓ Aptitude à travailler de manière indépendante dans un environnement multiculturel et aptitude à créer des liens solides avec divers acteurs
- ✓ Aptitude à concevoir des programmes de développement des capacités et à fournir un encadrement
- ✓ Excellentes aptitudes en matière de communication, de négociation et de coordination
- ✓ Bonne connaissance des programmes informatiques nécessaires et de la technologie de l'information
- ✓ Doit pouvoir compléter le travail dans les temps et être disponible pour la période de la mission

Produits attendus (suggestions)

- 1) Le consultant rédigera un rapport initial au début de sa mission. Il/elle y résumera la façon dont il/elle comprend les termes de références et décrira l'approche à adopter et les méthodes et outils dont il/elle pourrait avoir besoin. Il/elle présentera un calendrier détaillé des activités à entreprendre.
- 2) Rapports ayant trait aux sujets suivants :
 - a) progrès, réalisations, défis, lacunes, leçons apprises et recommandations réalistes
 - b) consultations avec les parties prenantes et recommandations
 - c) examen du contexte politique, notamment le statut de la ratification des instruments relatifs aux droits humains et de leur transposition dans la législation nationale, et recommandations
 - d) suivi de la budgétisation sensible à la dimension de genre des PSN antérieurs et recommandations
 - e) examen des meilleures pratiques et recommandations
- 3) PSN sensible à la dimension de genre, plan opérationnel, plan de suivi et évaluation, et plan pour l'établissement des coûts et le budget

Remontée de l'information

Le/la consultant(e) spécialisé(e) dans les questions de genre sera intégré(e) dans les structures dirigeantes existantes et disposera des ressources financières et humaines nécessaires.

Échéances

Il est à noter que la mise en place de ce processus doit se faire suffisamment longtemps avant la formulation du PSN pour en garantir l'intégration dans les processus de planification existants.

Modèle de termes de références : comité directeur interministériel

Introduction

Nous savons d'expérience que les interventions destinées à traiter des inégalités de genre et des besoins des femmes et des filles sont souvent limitées, ne disposent pas de suffisamment de fonds et ne sont que rarement intégrées dans les ripostes nationales au VIH. Trop souvent, les femmes et les filles ne sont pas considérées comme une composante spécifique des stratégies multisectorielles de lutte contre le VIH, avec le budget qui s'impose. En outre, les lois et politiques constituent parfois des obstacles à la fourniture de services aux femmes. L'*Agenda de l'ONUSIDA pour une action accélérée en faveur des femmes, des filles, de l'égalité de genre et contre le VIH* révèle que les engagements en faveur de l'égalité de genre, de l'autonomisation des femmes et de la protection des droits de la femme ne se concrétisent pas sous forme de mesures et de ressources permettant de s'attaquer aux facteurs qui aggravent les vulnérabilités des femmes et des filles.

Pour mettre en place une riposte nationale au sida qui soit sensible à la dimension de genre, il est nécessaire de planifier et financer des interventions qui traitent des inégalités de genre et des besoins des femmes et des filles et de les intégrer pleinement dans les plans et cadres stratégiques nationaux (PSN). Une analyse rigoureuse des enjeux de genre qui aggravent l'épidémie de sida peut se traduire de façon concrète par une planification, une budgétisation et un suivi adéquats des programmes relatifs au VIH. Cela veut dire, entre autres, qu'il faut considérer les femmes et les filles comme une composante spécifique des stratégies multisectorielles de lutte contre le VIH, avec les provisions budgétaires qui s'imposent, tout en intégrant les femmes et les filles, et l'égalité de genre, dans tous les domaines concernés de la stratégie, du plan ou du cadre. Il faut également prendre en compte les lois et politiques qui présentent des obstacles à la fourniture de services aux femmes et/ou promeuvent ou au contraire freinent leur accès à la justice et aux droits humains.

En bref, il s'agit de prendre trois mesures cruciales pour intégrer la problématique du genre dans les PSN :

- Analyser la façon dont les inégalités de genre, la discrimination et des pratiques préjudiciables influent sur la dynamique de la transmission du VIH et sur l'impact de l'épidémie de sida, afin d'éclairer les stratégies, plans et budgets nationaux en la matière.
- Définir, sélectionner, financer et porter à plus grande échelle un ensemble de politiques, programmes et interventions adaptés à chaque contexte social et épidémiologique, notamment ceux qui traitent des questions de genre ou qui intègrent cette problématique dans d'autres activités, comme les programmes ciblant spécifiquement les garçons et les filles afin de toucher les jeunes à risque.
- Renforcer les capacités des organes nationaux de coordination de la riposte au VIH et des institutions partenaires afin de planifier et mettre en œuvre des programmes efficaces qui prennent en compte les enjeux de genre du VIH, de créer des synergies entre les programmes sur cette question et d'élargir la programmation en faveur de l'égalité de genre.⁴²

Objectifs

Le comité directeur interministériel aura pour mandat de fournir des directives générales et d'assurer la supervision du Conseil National sur le Sida, de veiller à l'intégration du genre dans les politiques, la planification et les programmes gouvernementaux dans tous les secteurs concernés et de créer des passerelles entre les ministères.

42 ONUSIDA & PNUD, 2009, *Essential Actions on Gender and AIDS*.

Responsabilités

- ✓ Assurer le leadership politique nécessaire pour la formulation, le financement, la mise en œuvre et le suivi d'une riposte nationale au sida sensible à la dimension de genre
- ✓ Prendre la tête de la riposte multisectorielle au VIH et au sida, afin d'assurer une bonne collaboration entre les différents secteurs et d'atteindre les objectifs du PSN
- ✓ Mener et faciliter des activités de plaidoyer relatives à l'égalité de genre et au VIH/sida
- ✓ Veiller à ce que les groupes de travail techniques aient les membres et les ressources voulus et promouvoir la circulation et l'exploitation de leurs productions
- ✓ Conduire la mobilisation des ressources en provenance de l'État comme des donateurs afin de lutter contre les inégalités de genre et promouvoir l'intégration de l'égalité de genre dans les diverses interventions.

Membres

Hauts cadres des ministères de la Santé, de l'Égalité / des Droits des Femmes, de l'Éducation, des Finances, des Affaires sociales, de l'Eau et de l'assainissement, des Ressources humaines, du Développement, du Travail, des Transports, de l'Agriculture, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse, de l'Intérieur, de la Fonction publique, de l'Information et de la Radio-télévision etc.

Produits attendus (suggestions)

Dès qu'il sera formé, le comité directeur interministériel produira un document décrivant sa vision, avec un plan d'action et de financement, ainsi que :

- a) Un document d'orientation sur l'importance à accorder aux droits des femmes et à l'intégration du genre dans les plans, budgets et processus de planification nationaux relatifs au VIH/SIDA. Il comprendra les activités de plaidoyer entreprises par le comité directeur et les ministères représentés.
- b) Un document de stratégie sur une riposte multisectorielle sensible à la dimension de genre avec des mesures clés prises par les ministères représentés
- c) Un plan détaillé d'évaluation des coûts et de financement pour garantir les ressources nécessaires à un PSN sensible à la dimension de genre. Il comprendra une estimation des contributions nationales et de celles des donateurs à des interventions spécifiques et intégrées relative aux questions de genre.
- d) Un document de stratégie sur la gestion du changement pour garantir une institutionnalisation de l'expertise en matière d'égalité de genre dans les ministères clés. Y seront inclus des formations et un renforcement des capacités, ainsi que des stratégies pour introduire / renforcer le Système d'évaluation et de notation des fonctionnaires (PAS) afin qu'il soit sensible à la problématique hommes / femmes. Ce système devrait également tenir compte du niveau de sensibilité à la dimension de genre et des compétences en la matière de chaque individu.

Remontée de l'information

Le comité directeur interministériel devrait être intégré dans les structures dirigeantes existantes et disposer des ressources financières et humaines nécessaires.

Échéances

Il est à noter que la mise en place de ce processus doit se faire suffisamment longtemps avant la formulation du PSN pour en garantir l'intégration dans les processus de planification existants.

Modèle de termes de références : Groupe de travail technique sur Genre et VIH (GTT)

Introduction

L'inégalité entre les genres est un des facteurs sous-jacents de l'épidémie de VIH, cette dernière entretenant la première. Un ensemble complexe d'éléments contribue aux risques et vulnérabilités sexospécifiques auxquels les femmes et les filles sont confrontées. Citons, entre autres, des lois discriminatoires, la pauvreté des femmes, l'absence d'éducation et d'opportunités économiques, la violence sexiste, les conflits et crises humanitaires, les migrations dangereuses et la traite des êtres humains, le manque d'accès à des informations et produits relatifs à la santé sexuelle et reproductive, les pratiques traditionnelles qui accordent une grande valeur à des expressions préjudiciables de la masculinité, des lois pénalisantes et homophobes qui affectent des groupes marginalisés comme les professionne(le)s du sexe, les personnes LGBTI, etc.

Nous savons d'expérience que les interventions destinées à traiter des inégalités de genre et des besoins des femmes et des filles sont souvent limitées, ne disposent pas de suffisamment de fonds et ne sont que rarement intégrées dans les ripostes nationales au VIH. Trop souvent, les femmes et les filles ne sont pas considérées comme une composante spécifique des stratégies multisectorielles de lutte contre le VIH, avec le budget qui s'impose. En outre, les lois et politiques constituent parfois des obstacles à la fourniture de services aux femmes. L'*Agenda de l'ONUSIDA pour une action accélérée en faveur des femmes, des filles, de l'égalité de genre et contre le VIH* révèle que les engagements en faveur de l'égalité de genre, de l'autonomisation des femmes et de la protection des droits de la femme ne se concrétisent pas sous forme de mesures et de ressources permettant de s'attaquer aux facteurs qui aggravent les vulnérabilités des femmes et des filles.

Pour mettre en place une riposte nationale au sida qui soit sensible à la dimension de genre, il est nécessaire de planifier et financer des interventions qui traitent des inégalités de genre et des besoins des femmes et des filles et de les intégrer pleinement dans les plans et cadres stratégiques nationaux (PSN). Une analyse rigoureuse des enjeux de genre qui aggravent l'épidémie de sida peut se traduire de façon concrète par une planification, une budgétisation et un suivi adéquats des programmes relatifs au VIH. Cela veut dire, entre autres, qu'il faut considérer les femmes et les filles comme une composante spécifique des stratégies multisectorielles de lutte contre le VIH, avec les provisions budgétaires qui s'imposent, tout en intégrant les femmes et les filles, et l'égalité de genre, dans tous les domaines concernés de la stratégie, du plan ou du cadre. Il faut également prendre en compte les lois et politiques qui présentent des obstacles à la fourniture de services aux femmes et/ou promeuvent ou au contraire freinent leur accès à la justice et aux droits humains.

En bref, il s'agit de prendre trois mesures cruciales pour intégrer la problématique du genre dans les PSN :

- Analyser la façon dont les inégalités de genre, la discrimination et des pratiques préjudiciables influent sur la dynamique de la transmission du VIH et sur l'impact de l'épidémie de sida, afin d'éclairer les stratégies, plans et budgets nationaux en la matière.
- Définir, sélectionner, financer et porter à plus grande échelle un ensemble de politiques, programmes et interventions adaptés à chaque contexte social et épidémiologique, notamment ceux qui traitent

des questions de genre ou qui intègrent cette problématique dans d'autres activités, comme les programmes ciblant spécifiquement les garçons et les filles afin de toucher les jeunes à risque

- Renforcer les capacités des organes nationaux de coordination de la riposte au VIH et des institutions partenaires afin de planifier et mettre en œuvre des programmes efficaces qui prennent en compte les enjeux de genre du VIH, de créer des synergies entre les programmes sur cette question et d'élargir la programmation en faveur de l'égalité de genre.⁴³

Objectifs

Le GTT aura pour mandat de concrétiser l'intégration du genre dans les politiques, programmes, budgets et programmes de suivi et évaluation relatifs au VIH & sida.

En général, le GTT fera œuvre de plaidoyer et de leadership dans les domaines suivants⁴⁴:

- **Analyse des disparités en fonction du genre :** Elle clarifie le statut des femmes et des hommes, les opportunités qui s'offrent à eux etc. Cela implique la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe.
- **Formation sur le genre :** de nombreux acteurs auront besoin d'une formation dans des domaines tels qu'une sensibilisation de base sur le genre, les analyses genrées, la planification sensible au genre, le recours à des indicateurs sensibles au genre, le suivi et l'évaluation. Les formations devraient comprendre des modules portant sur les techniques pour vaincre les résistances à l'intégration du genre et la gestion du changement.
- **Système de gestion de l'information :** Il s'agit du mécanisme qui sert à réunir les données nécessaires pour une analyse des enjeux de genre, à communiquer et diffuser les conclusions de cette analyse, et à se servir de données ventilées par sexe et d'indicateurs sensibles au genre. Ce peut être l'endroit où l'on centralise les informations concernant ces dimensions, et les moyens par lesquels on produit ces informations et les communique aux principaux intéressés.
- **Suivi des progrès :** en se fondant sur les résultats des diagnostics genrés, on définira des objectifs ciblés réalistes dans des domaines spécifiques. Il s'agira d'évaluer si les résultats attendus ont été atteints tant au niveau individuel que ministériel par le biais d'un Système d'évaluation et de notation des fonctionnaires (PAS). Celui-ci devrait aussi tenir compte du niveau de sensibilité à la dimension de genre et des compétences en la matière de chaque individu (acquises, par exemple, sur le terrain ou lors d'une formation sur le genre).

43 ONUSIDA & PNUD, 2009, *Essential Actions on Gender and AIDS*.

44 La présente section est tirée de *Gender Mainstreaming in HIV/AIDS Taking a Multi-sectoral Approach*, Commonwealth Secretariat, 2002.

Responsabilités

Offrir un appui stratégique à la formulation, la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie/d'un plan de lutte contre le VIH sensible à la dimension de genre.

- ✓ Plaider pour la ratification des instruments et protocoles internationaux et régionaux sur les droits des femmes et le VIH et pour la transposition des instruments et protocoles ratifiés dans la législation nationale.
- ✓ Plaider pour la réforme ou l'abrogation de lois et politiques discriminatoires à l'encontre de l'un ou l'autre sexe et pour la formulation de lois et politiques qui font avancer les droits des femmes.
- ✓ Organiser et animer des consultations avec divers acteurs, dont les femmes et les filles, les hommes et les garçons, les personnes vivant avec le VIH, ainsi que des groupes marginalisés et difficiles à atteindre, comme les professionnel(le)s du sexe, les homosexuels, les lesbiennes, les consommateurs de drogues injectables, les minorités ethniques etc.
- ✓ Plaider pour que les acteurs clés reçoivent une formation en diagnostics genrés, en intégration du genre, en budgétisation sensible au genre etc.
- ✓ Commander et superviser des études sur l'état actuel de l'épidémie et de la riposte nationale qui intègrent un diagnostic des enjeux de genre.
- ✓ Définir les principaux résultats à atteindre pendant la période qui couvre la stratégie (résultats et indicateurs). Veiller à ce qu'un nombre significatif de résultats clés aient trait tout particulièrement aux femmes, aux filles et autres groupes marginalisés.
- ✓ Définir et sélectionner des programmes de prévention, de traitement, de soins et de soutien et d'atténuation de l'impact en matière de VIH qui intègrent le genre et visent à atteindre les résultats escomptés.
- ✓ Préparer un plan budgétaire, d'établissement des coûts et de financement sensible à la dimension de genre pour les stratégies thématiques du PSN en veillant à ce qu'il comprenne des dispositions pour des interventions sexospécifiques.
- ✓ Recenser les données qu'il sera nécessaire de recueillir (i) en continu, pour suivre les progrès qui ont été faits et (ii) périodiquement pour mesurer les progrès accomplis dans le cadre de la riposte nationale afin d'atteindre les résultats escomptés.
- ✓ Préparer un plan d'évaluation et de recherche qui décrit les principales études épidémiologiques et comportementales, recherches opérationnelles, évaluations d'impact ou examens des programmes qui devront être menés pendant la période couverte par la stratégie, afin de comprendre l'évolution de l'épidémie et les effets de la riposte nationale.
- ✓ Coordonner les activités avec les parties prenantes, notamment d'autres équipes techniques, les ministères nationaux et les agences internationales, y compris les donateurs.

Membres

Points focaux Genre / représentants de la CNS, des ministères de la Santé, des Droits des Femmes / de l'Égalité, des Finances et autres ministères clés, du Groupe de femmes parlementaires, d'ONU-Femmes, d'ONUSIDA, d'organisations de la société civile, de réseaux de femmes vivant avec le VIH, d'associations de professionnel(le)s du sexe, d'organisations de LGBTI, d'experts spécialisés dans l'intégration du genre, la budgétisation et la planification sensibles au genre, le suivi et l'évaluation etc.

Il serait bon que les membres de ce groupe fassent preuve d'une expérience et d'une expertise avérées dans le domaine du genre et du VIH.

Produits attendus (suggestions)

Dès qu'il sera formé, le GTT produira un document de stratégie décrivant sa vision, avec un plan d'action et de financement, ainsi que :

- 1) Un plan détaillé de plaidoyer pour l'intégration du genre dans les plans, budgets et processus de planification nationaux pour la lutte contre le VIH/SIDA. Il comprendra des activités de plaidoyer entreprises par le GTT et par les groupes qui y sont représentés auprès de ministères, du parlement, de la société civile, des médias etc.
- 2) Un plan détaillé de formation et de renforcement des capacités, y compris pour les lacunes en termes d'expertise sur le genre et une évaluation des besoins en formation participative
- 3) Des plans stratégique et d'action détaillés avec des recommandations pour :
 - i) une réforme juridique et politique comprenant la ratification et la transposition dans la législation nationale des instruments relatifs aux droits humains
 - ii) des interventions sexospécifiques ou sensibles au genre
 - iii) des consultations avec les parties prenantes et des recommandations
 - iv) le suivi de la budgétisation sensible au genre de stratégies / plans nationaux antérieurs de lutte contre le VIH/SIDA et des recommandations
- 4) Un plan et une stratégie sensibles à la dimension de genre en matière de VIH/SIDA, un plan opérationnel, un plan de suivi et d'évaluation et un plan d'établissement des coûts et du budget.

Remontée de l'information

Le GTT devrait être intégré dans les structures dirigeantes existantes et disposer des ressources financières et humaines nécessaires.

Échéances

Il est à noter que la mise en place de ce processus doit se faire suffisamment longtemps avant la formulation du PSN pour en garantir l'intégration dans les processus de planification existants.



**Programme des Nations Unies pour le Développement
VIH, Santé et Développement
Bureau des politiques de développement**

304 East 45th Street, 11th Floor
New York, NY 10017

www.undp.org